

# Tableaux de renseignements supplémentaires :

Rapport sur les résultats ministériels  
2020-2021 d'Immigration, Réfugiés et  
Citoyenneté Canada

Pour publication électronique seulement



Pour obtenir des renseignements sur les autres publications d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), consultez [Canada.ca/publications-ircc](https://Canada.ca/publications-ircc).

Disponible dans d'autres formats sur demande.

Also available in English under the title: Supplementary Information Tables: Immigration, Refugees and Citizenship Canada's 2020–21 Departmental Results Report

Visitez-nous en ligne

[Site Web](https://ircc.canada.ca) : ircc.canada.ca

[X](https://twitter.com/CitImmCanFR) : @CitImmCanFR

[Facebook](https://www.facebook.com/CitImmCanFR) : @CitImmCanFR

[Instagram](https://www.instagram.com/CitImmCanFR) : @CitImmCanFR

[YouTube](https://www.youtube.com/CitImmCanada) : @CitImmCanada

[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/ircc) : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le ministre de Citoyenneté et Immigration, 2021.

ISSN 3111-1521

Ci1-29/1F-PDF

IRCC 05-2026

## Table des matières

|                                                                                                                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Contexte opérationnel.....                                                                                                                                                                             | 1  |
| Raison d’être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons .....                                                                                                                           | 2  |
| Rapports sur les achats écologiques .....                                                                                                                                                              | 3  |
| Détails sur les programmes de paiements de transfert .....                                                                                                                                             | 3  |
| Dépenses réelles de 5 millions de dollars ou plus .....                                                                                                                                                | 3  |
| Subvention versée en vertu de l’Accord Canada-Québec .....                                                                                                                                             | 3  |
| Programme d’aide au logement provisoire .....                                                                                                                                                          | 7  |
| Programme d’aide à la réinstallation.....                                                                                                                                                              | 10 |
| Programme d’établissement .....                                                                                                                                                                        | 14 |
| Dépenses réelles inférieures à 5 millions de dollars .....                                                                                                                                             | 19 |
| Contribution annuelle évaluée versée à l’Organisation<br>internationale pour les migrations : votée.....                                                                                               | 19 |
| Programme d’aide mondiale aux migrants irréguliers : voté .....                                                                                                                                        | 22 |
| Programme de renforcement des capacités en matière de<br>migration internationale : voté .....                                                                                                         | 25 |
| Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus).....                                                                                                                                               | 29 |
| Section 1 : Capacité institutionnelle relative à l’ACS Plus .....                                                                                                                                      | 29 |
| Section 2 : Répercussions liées aux genres et à la diversité, par<br>programme .....                                                                                                                   | 31 |
| Section 3 : Liens des programmes avec le Cadre des résultats relatifs<br>aux genres .....                                                                                                              | 61 |
| Section 4 : Liens des programmes avec le Cadre sur la qualité de vie .....                                                                                                                             | 63 |
| Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes.....                                                                                                                                         | 64 |
| Réponse aux comités parlementaires .....                                                                                                                                                               | 64 |
| Réponse aux vérifications effectuées par le Bureau du vérificateur<br>général du Canada (notamment les vérifications menées par le<br>commissaire à l’environnement et au développement durable) ..... | 64 |
| Réponse aux vérifications effectuées par la Commission de la<br>fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues<br>officielles .....                                                        | 65 |

## Contexte opérationnel

---

La pandémie de COVID-19 a touché de nombreux aspects des opérations d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les clients potentiels en 2020. IRCC a fait face à de nombreux défis : son effectif a dû s'adapter au travail à distance; les bureaux des fournisseurs de services nationaux, internationaux et tiers ont été temporairement fermés; le traitement des demandes sur papier a été difficile; le nombre de demandes a augmenté en conséquence. Malgré la situation, IRCC continue de faciliter l'entrée des personnes et des familles, de traiter les demandes de citoyenneté canadienne, de passeport et d'autres titres de voyage, sans toutefois compromettre la santé et la sécurité des Canadiens.

Le Ministère concilie des pressions concurrentes, notamment : répondre aux demandes du marché du travail national et à une main-d'œuvre de plus en plus mobile; contribuer à la croissance économique globale; contribuer aux efforts visant à rationaliser la prestation des services et à améliorer l'expérience client, tout en relevant des défis complexes sur le plan de la sécurité.

IRCC interagit chaque année avec des millions de personnes. Il s'agit de personnes qui cherchent à entrer au Canada en tant que résidents temporaires ou permanents et à s'établir par la suite dans la société canadienne, de personnes qui cherchent à obtenir la citoyenneté canadienne, des Canadiens qui cherchent à obtenir un passeport canadien ou d'autres personnes qui cherchent à obtenir des titres de voyage, comme un certificat d'identité ou un titre de voyage pour réfugiés.

Afin d'assurer l'intégration réussie des nouveaux arrivants dans l'économie et la société canadiennes, IRCC collabore régulièrement et étroitement avec ses partenaires fédéraux, les provinces et territoires et d'autres intervenants sur divers sujets clés liés à l'immigration, comme la planification des niveaux d'immigration, l'immigration économique, ainsi que l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants, y compris les réfugiés et les personnes protégées.

IRCC veille également à offrir la meilleure expérience client possible grâce à un ensemble d'outils d'analytique avancée et en ligne conçus pour maintenir une expérience client positive et une tendance continue à la diminution des délais de traitement et du nombre de demandes à traiter.

Ces dernières années, à l'exception de 2020, le Ministère a connu des augmentations considérables dans certains de ses secteurs d'activité les plus importants, car de nombreuses personnes partout dans le monde cherchent à entrer au Canada de façon temporaire ou permanente.

Le défi d'IRCC est de gérer efficacement l'augmentation des volumes de demandes dans tous ses secteurs d'activité, alors que les frontières internationales rouvrent et que la reprise économique du Canada s'installe, tout en travaillant avec les intervenants pour

s'assurer que les nouveaux arrivants ont les meilleures chances de réussir dans la relance économique du Canada après les répercussions négatives attribuables à la COVID-19.

## **Raison d'être, mandat et rôle : qui nous sommes et ce que nous faisons**

---

### **Raison d'être**

Le Canada est un pays sur lequel l'immigration a eu une incidence positive. Il a accueilli 19 millions de personnes depuis la Confédération et compte plus de 200 communautés ethniques. L'immigration a largement contribué à façonner le pays diversifié et prospère d'aujourd'hui, et, si l'on regarde vers l'avenir, elle pourrait être tout aussi essentielle à la cohésion sociale et à la prospérité économique futures du Canada. À cette fin, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada facilite l'entrée de résidents temporaires, gère la sélection, l'établissement et l'intégration de nouveaux arrivants, octroie la citoyenneté et délivre des passeports aux citoyens qui y ont droit. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté est responsable de cette organisation.

**Remarque :** Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, l'appellation légale du Ministère aux fins des lois de crédits demeure le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

### **Mandat et rôle**

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sélectionne et accueille à titre de résidents permanents et de résidents temporaires des étrangers dont les compétences contribuent à la prospérité du Canada. IRCC réunit également les familles.

Le Ministère perpétue la tradition humanitaire du Canada en accueillant des réfugiés et d'autres personnes qui ont besoin de protection, ce qui lui permet de respecter ses obligations internationales et de préserver sa réputation à l'échelle mondiale.

IRCC, en collaboration avec ses partenaires, présélectionne les résidents permanents et temporaires éventuels de manière à assurer la santé et la sécurité des Canadiens. Il est également responsable de la délivrance et du contrôle des passeports canadiens et d'autres titres de voyage qui facilitent les déplacements des citoyens canadiens, des résidents permanents et des personnes protégées.

Enfin, le Ministère renforce le Canada en aidant tous les nouveaux arrivants à s'établir et à s'intégrer à la société et à l'économie canadiennes, en plus d'encourager les gens à obtenir la citoyenneté canadienne, d'attribuer celle-ci et de délivrer des preuves de citoyenneté.

IRCC offre ses nombreux programmes directement ou par l'intermédiaire d'ententes contractuelles ou d'ententes de subventions ou de contribution, ou en partenariat avec d'autres ministères.

Des services d'immigration sont offerts par le biais du [site Web d'IRCC](#), par téléphone durant les heures d'ouverture locales au Canada ou par courriel, ainsi que dans 23 points de service au Canada et 61 points de service répartis dans 50 pays. En janvier 2020, il y avait 161 centres de réception des demandes de visa dans 108 pays, 133 centres de soutien aux demandeurs<sup>1</sup> (ASC) aux États-Unis, de même qu'un réseau d'un peu plus de 2 000 médecins désignés offrant leurs services dans 178 pays.

Les services d'établissement et d'intégration avant l'arrivée au Canada sont offerts partout au pays, sauf au Québec, grâce à un réseau de plus de 500 fournisseurs de services partout au Canada.

Le Ministère collabore aussi avec [Emploi et Développement social Canada](#) pour offrir des services de collecte de données biométriques et de délivrance de passeports au pays. Ce partenariat permet à IRCC de profiter d'un vaste réseau de centres de traitement des demandes de passeport et de centres offrant des services directs (34 bureaux des passeports offrant tous les services et 310 Centres Service Canada). IRCC est également partenaire d'[Affaires mondiales Canada](#), qui assure les services de passeport à l'étranger à plus de 210 emplacements différents dans 148 pays.

## Rapports sur les achats écologiques

---

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est lié par la [Loi fédérale sur le développement durable](#) et était tenu d'élaborer une Stratégie ministérielle de développement durable (SDDS) 2020 à 2023.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a élaboré son rapport SDDS 2020-2021 correspondant, y compris les rapports applicables sur les activités d'approvisionnement écologique. Ce rapport peut être consulté sur le site Web [d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

## Détails sur les programmes de paiements de transfert

---

### Dépenses réelles de 5 millions de dollars ou plus

#### Subvention versée en vertu de l'Accord Canada-Québec

---

<sup>1</sup> Les centres de soutien aux demandeurs aux États-Unis offrent des services de collecte des données biométriques aux demandeurs de visa de résident temporaire canadiens.

## **Renseignements généraux**

### **Nom du programme :**

Subvention versée en vertu de l'Accord Canada-Québec

### **Date de mise en œuvre :**

L'indemnité financière versée à la province (sous forme de subvention) est fondée sur *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, lequel est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1991.

### **Date d'échéance :**

L'Accord n'a pas de date d'expiration.

### **Type de paiement de transfert :**

Subventions

### **Type de crédit :**

Le programme fait l'objet de crédits annuels dans le cadre du budget des dépenses du gouvernement du Canada.

### **Exercice de mise en application des modalités :**

Permanent

### **Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement.

### **Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Établissement, réinstallation

### **But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

Conformément à l'Accord Canada-Québec, signé en 1991, le Canada a transféré au Québec la responsabilité de l'administration des services d'établissement et de réinstallation, et cette responsabilité venait avec une subvention comprenant une indemnité raisonnable pour les coûts. Cette subvention versée au Québec couvre les coûts des services d'accueil et d'intégration linguistique, culturelle et économique, pourvu qu'ils soient comparables aux services financés par le gouvernement fédéral offerts ailleurs au pays. L'Accord a pour objectif, entre autres, de préserver le poids

démographique du Québec au Canada et d'intégrer les immigrants dans cette province en respectant l'identité distincte du Québec. Aux termes de l'Accord, la sélection des immigrants qui iront s'établir au Québec (sauf les cas de regroupement familial et les personnes protégées au Canada) relève exclusivement de la province, de même que l'accueil et l'intégration linguistique et culturelle de ces immigrants (y compris la réinstallation des réfugiés). Toujours selon l'Accord, la responsabilité du Canada consiste à définir les objectifs généraux en matière d'immigration, à fixer les niveaux d'immigration nationaux, à évaluer l'admissibilité des immigrants, à sélectionner les demandeurs au titre de la catégorie du regroupement familial et les personnes protégées au Canada, et à attribuer la citoyenneté. Ce programme a recours au financement par paiements de transfert dans le cadre de la subvention au titre de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.

Le Québec est responsable de la sélection des immigrants, ainsi que de leur accueil et de leur intégration dans la province. Conformément à l'article 26 et à l'annexe B de l'Accord Canada-Québec, le Canada est tenu de verser une compensation au Québec pour les services d'accueil et d'intégration qu'il fournit, pourvu que :

- les services d'accueil et d'intégration (mentionnés aux articles 24 et 25 de l'Accord) offerts par le Québec correspondent dans leur ensemble à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays;
- ces services soient offerts sans discrimination à tout résident permanent dans cette province, qu'il ait été sélectionné ou non par le Québec.

### **Résultats atteints :**

Le gouvernement du Québec est responsable de l'élaboration et de la publication de ses propres lois et politiques en matière d'immigration. Il rend compte à l'Assemblée nationale provinciale des résultats attendus au chapitre de l'immigration.

Bien que le Québec ait compétence en matière d'accueil et d'intégration des immigrants qui s'établissent dans la province, l'Accord précise que les services couverts par la subvention doivent correspondre aux services offerts par le Canada dans le reste du pays. À cette fin, le Comité mixte a pour mandat « d'étudier, au moins une fois l'an, les services d'accueil et d'intégration offerts par le Canada et le Québec » [annexe A, numéros 3g) et 23b)] et de s'assurer que des services comparables continuent d'être offerts aux nouveaux arrivants partout au pays. Depuis 2014, le Comité mixte a déposé cinq études comparatives qui montrent que les services d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants sont généralement comparables dans les deux administrations et qu'ils répondent ainsi aux exigences de l'Accord. La dernière étude comparative portait sur la période 2018-2019 et a été déposée lors de la réunion du Comité mixte du 10 février 2020. La prochaine étude est prévue pour l'automne 2021.

### **Conclusions des audits effectués en 2020-2021 :**

Aucune vérification de la subvention versée en vertu de l'Accord Canada-Québec n'a été réalisée au cours de l'exercice 2020-2021.

**Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :**

La prochaine évaluation de la subvention versée en vertu de l'Accord Canada-Québec devrait être réalisée en 2025-2026.

**Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :**

IRCC et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) (anciennement le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion se réunissent une fois par année, au sein du Comité mixte, pour coordonner la mise en œuvre des politiques du Canada et du Québec relativement à leurs objectifs d'immigration et d'intégration définis dans l'Accord. IRCC et le MIFI se réunissent également chaque semestre, au sein du Comité d'application, pour coordonner la mise en œuvre de l'Accord et élaborer les modalités de fonctionnement nécessaires.

| <b>Renseignements financiers (en dollars)</b>           |                                   |                                   |                                   |                                                       |                                                                |                                                                                  |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Type de paiement de transfert</b>                    | <b>Dépenses réelles 2018-2019</b> | <b>Dépenses réelles 2019-2020</b> | <b>Dépenses prévues 2020-2021</b> | <b>Total des autorisations accordées en 2020-2021</b> | <b>Dépenses réelles en 2020-2021 (autorisations utilisées)</b> | <b>Écart (dépenses réelles en 2020-2021 moins dépenses prévues en 2020-2021)</b> |
| <b>Total des subventions</b>                            | 559 449 000                       | 591 622 000                       | 591 622 000                       | 650 270 000                                           | 650 270 000                                                    | 58 648 000                                                                       |
| <b>Total des contributions</b>                          | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                |
| <b>Total des autres types de paiements de transfert</b> | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                |
| <b>Total pour le programme</b>                          | 559 449 000                       | 591 622 000                       | 591 622 000                       | 650 270 000                                           | 650 270 000                                                    | 58 648 000                                                                       |

**Explication des écarts :**

Les dépenses réelles sont supérieures aux dépenses prévues en raison d'une modification apportée au paiement final. Ce dernier est calculé d'après la formule contenue dans l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.

## **Programme d'aide au logement provisoire**

### **Renseignements généraux**

#### **Nom du programme de paiements de transfert :**

Programme d'aide au logement provisoire (PALP)

#### **Date de mise en œuvre :**

21 mars 2019

#### **Date d'échéance :**

31 mars 2021

#### **Type de paiement de transfert :**

Subventions

#### **Type de crédit :**

Budget principal des dépenses

#### **Exercice de mise en application des modalités :**

2019-2020 et 2020-2021

#### **Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents éventuels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada.

#### **Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Asile

#### **But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

Le Canada a constaté une augmentation du nombre de demandes d'asile de 2017 jusqu'au début de 2020, autant en ce qui concerne les arrivées par les points d'entrée

qu'entre les points d'entrée (c.-à-d. la migration irrégulière). Les provinces ont demandé du soutien dans la gestion des répercussions en aval des mouvements de demandeurs d'asile, notamment les pressions liées à l'hébergement provisoire. Bien que le nombre de nouveaux demandeurs d'asile ait diminué au deuxième trimestre de 2020 en raison des mesures frontalières adoptées en réponse à la pandémie, les provinces ont continué à subir des pressions liées à l'hébergement provisoire.

Le PALP aide le gouvernement à fournir le soutien financier qu'il s'est engagé à offrir aux provinces et aux municipalités pour compenser les coûts extraordinaires associés à l'hébergement provisoire des demandeurs d'asile qui entrent au Canada en plus grand nombre depuis quelques années. Au printemps 2020, le programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2021, afin de continuer à composer avec les coûts d'hébergement provisoire des provinces et des municipalités et d'aider à assumer les dépenses croissantes liées à la COVID-19.

Les subventions accordées dans le cadre du programme ont aidé les gouvernements provinciaux et les administrations municipales à offrir des solutions d'hébergement provisoire efficaces aux demandeurs d'asile.

### **Résultats atteints :**

Le PALP a permis aux provinces et aux municipalités de continuer à héberger temporairement les demandeurs d'asile sans nuire aux services offerts aux autres Canadiens vulnérables. Même si les restrictions frontalières et de voyage mises en œuvre en mars 2020 relativement à la COVID-19 ont contribué à une baisse importante du nombre de demandeurs d'asile, certaines administrations ont eu de la difficulté à assurer une capacité d'accueil suffisante et ont engagé des coûts importants pour mettre en œuvre des protocoles de santé et de sécurité.

En 2020-2021, IRCC a versé au total 69 millions de dollars par le biais de trois (3) subventions afin d'aider la Ville de Toronto et le gouvernement du Québec à assumer les coûts d'hébergement provisoire en 2020 pour les demandeurs d'asile, notamment la hausse des coûts attribuables à la pandémie.

En 2020-2021, IRCC a également versé au gouvernement du Québec un paiement de 94 millions de dollars pour les coûts engagés par la province afin de fournir un logement provisoire aux demandeurs d'asile en 2019. Ce paiement était le résultat d'un engagement pris par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire rembourser une partie des coûts engagés par le Québec en 2019.

#### **Paiements versés dans le cadre du Programme d'aide au logement provisoire en 2020-2021**

| <b>Provinces et municipalités</b> | <b>Montant versé (dollars)</b> | <b>Couverture</b> |
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------|
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------|

|                        |                                             | 2019 | 2020 |
|------------------------|---------------------------------------------|------|------|
| Gouvernement du Québec | 94 millions                                 | x    |      |
|                        | 30 millions                                 |      | x    |
| Ville de Toronto       | 23 millions (paiement en milieu d'exercice) |      | x    |
|                        | 16 millions (paiement final)                |      | x    |
| Total                  | 163 millions                                |      |      |

### Conclusions des audits effectués en 2020-2021 :

Sans objet.

### Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :

Sans objet.

### Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :

Le Ministère a reçu des demandes écrites du gouvernement du Québec et de la ville de Toronto qui démontraient qu'ils avaient engagé des frais d'hébergement provisoire associés aux demandeurs d'asile en 2020. Les représentants du Ministère ont consulté les demandeurs pour évaluer leurs demandes d'indemnisation et appuyer les processus ministériels lors de l'élaboration des options financières à l'intention du ministre. Des discussions sur des ententes de partage des coûts ont eu lieu à différents échelons. Le ministre a pris la décision définitive sur les montants de la subvention à verser selon les modalités du programme.

| Renseignements financiers (en dollars) |                             |                            |                            |                         |                               |                                            |
|----------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------|
| Type de paiement de transfert          | Dépenses réelles 2018-2019* | Dépenses réelles 2019-2020 | Dépenses prévues 2020-2021 | Total des autorisations | Dépenses réelles en 2020-2021 | Écart (dépenses réelles en 2020-2021 moins |
|                                        |                             |                            |                            |                         |                               |                                            |

\*Les dépenses réelles de 2018-2019 sont présentées dans la section sur le Programme d'aide à la réinstallation. Le PALP a été créé en 2019-2020.

|                                                         |   |             |   | accordées en<br>2020-2021 | (autorisations<br>utilisées) | dépenses prévues<br>en 2020-2021) |
|---------------------------------------------------------|---|-------------|---|---------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Total des subventions</b>                            | 0 | 342 520 000 | 0 | 344 480 000               | 163 000 000                  | 163 000 000                       |
| <b>Total des contributions</b>                          | 0 | 0           | 0 | 0                         | 0                            | 0                                 |
| <b>Total des autres types de paiements de transfert</b> | 0 | 0           | 0 | 0                         | 0                            | 0                                 |
| <b>Total pour le programme</b>                          | 0 | 342 520 000 | 0 | 344 480 000               | 163 000 000                  | 163 000 000                       |

#### **Explication des écarts :**

Les paiements de transfert faits dans le cadre du PALP ont été inférieurs aux autorisations totales, compte tenu des discussions en cours avec les provinces et les municipalités, ce qui a donné lieu à des paiements moins élevés que prévu initialement. Les dépenses réelles ont été supérieures aux dépenses prévues étant donné que le financement a été reporté de 2019-20 et que de nouveaux fonds ont été approuvés plus tard dans l'année.

#### **Programme d'aide à la réinstallation**

#### **Renseignements généraux**

#### **Nom du programme de paiements de transfert :**

Subventions et contributions à l'appui du Programme d'aide à la réinstallation (PAR)

#### **Date de mise en œuvre :**

1951 sous l'appellation Programme d'aide à l'adaptation; 1998 sous l'appellation Programme d'aide à la réinstallation

#### **Date d'échéance :**

Permanent

#### **Type de paiement de transfert :**

Subventions et contributions

**Type de crédit :**

Le programme fait l'objet de crédits annuels dans le cadre du Budget principal des dépenses du gouvernement du Canada (crédit 10).

**Exercice de mise en application des modalités :**

Dernière mise à jour le 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement.

**Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Réinstallation des réfugiés

**But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

Le Programme d'aide à la réinstallation (PAR) est en vigueur dans toutes les provinces, à l'exception du Québec. Le Québec reçoit un financement distinct dans le cadre de *l'Accord Canada-Québec de 1991 relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* et fournit des services similaires aux réfugiés admissibles qui vont s'établir dans la province.

Le PAR soutient principalement les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et d'autres clients admissibles (comme les personnes admises au Canada en tant que résidents permanents en vertu d'une politique d'intérêt public) lorsqu'ils arrivent au Canada pour la première fois. Il leur offre un soutien financier direct et finance la prestation de services immédiats et essentiels offerts par des fournisseurs de services tiers.

Le soutien financier offert aux clients du PAR comprend une allocation initiale ponctuelle ainsi que des prestations mensuelles de soutien du revenu, lesquelles sont normalement offertes pour une période maximale d'un an ou jusqu'à ce que le client soit autonome, s'il le devient avant la fin de cette période. Les clients du PAR ayant des besoins particuliers et bénéficiant d'un soutien dans le cadre du Programme d'aide conjointe peuvent recevoir un soutien financier pour une période maximale de deux ans. Les montants de soutien du revenu sont établis en fonction des taux de base de l'aide sociale en vigueur dans la province de résidence du client.

Le PAR verse des fonds à 32 fournisseurs de services (FS) dans 34 collectivités du pays, à l'extérieur du Québec, pour la prestation de services immédiats et essentiels aux RPG ainsi qu'aux autres clients admissibles. Ces services comprennent les suivants :

- services d'accueil et aux points d'entrée;
- hébergement temporaire et aide pour trouver un logement permanent;
- évaluation des besoins et aiguillage vers d'autres programmes d'établissement et des services communautaires;
- information et orientation concernant les renseignements financiers et non financiers ainsi que la formation axée sur les aptitudes à la vie quotidienne au Canada;
- orientation et liens vers les programmes et services fédéraux et provinciaux essentiels.

Des services limités (services aux points d'entrée) sont fournis dans le cadre du PAR à tous les réfugiés réinstallés; les réfugiés réinstallés au titre du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas peuvent recevoir jusqu'à six mois de soutien du revenu du PAR.

Le PAR finance également les partenaires de prestation de services et les fournisseurs de services internationaux afin de sélectionner et d'aiguiller les réfugiés ayant besoin de protection qui répondent aux critères du Programme de réinstallation du Canada. Le PAR finance en outre l'aide directe aux réfugiés à divers endroits dans le monde pour les activités de réinstallation avant le départ. Par ailleurs, le PAR finance des activités au Canada à l'appui du programme de réinstallation de façon plus générale, par exemple en finançant le Programme de formation sur le parrainage privé de réfugiés afin de soutenir ce type de parrainage au Canada.

### **Résultats atteints :**

Les résultats attendus du Programme d'aide à la réinstallation comprennent notamment le fait de répondre aux besoins immédiats et essentiels des clients du PAR et de s'assurer que les réfugiés réinstallés disposent des outils nécessaires pour vivre de façon autonome dans la société canadienne.

IRCC continue de répondre aux besoins immédiats et essentiels des clients RPG admissibles au PAR. En 2020-2021, 5 424 clients ont reçu des services dans le cadre du PAR (à l'extérieur du Québec).

### **Conclusions des audits effectués en 2020-2021 :**

Il n'y a pas eu de mission de vérification pour le Programme d'aide à la réinstallation en 2020-2021.

### **Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :**

Aucune évaluation du Programme d'aide à la réinstallation n'a été réalisée en 2020-2021. La prochaine évaluation du PAR sera réalisée dans le cadre de l'évaluation du Programme de réinstallation, qui devrait être terminée en 2022-2023.

## Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :

Le PAR cible trois types de bénéficiaires : 1) les clients réfugiés, 2) les fournisseurs de services qui offrent des services immédiats et essentiels aux clients admissibles, et 3) les fournisseurs de services qui participent à des activités à l'appui du Programme de réinstallation des réfugiés de façon plus générale, p. ex. les fonds versés à des organisations internationales pour faciliter le traitement des réfugiés à l'étranger et les fonds versés au Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés pour offrir une formation, des ressources et un soutien aux répondants du secteur privé au Canada.

IRCC procède à un appel de propositions équitable et transparent pour conclure des ententes de contribution avec des fournisseurs de services en vue d'offrir des services immédiats et essentiels aux réfugiés et aux autres clients. Un appel de propositions national lancé au début de 2019 a permis de conclure 32 ententes de contribution sur cinq ans pour la prestation de services aux réfugiés au Canada, lesquelles sont entrées en vigueur en avril 2020.

En étroite collaboration avec les ambassades et les consulats canadiens, les partenaires de prestation de services et les fournisseurs de services internationaux offrent une aide directe aux réfugiés à divers endroits dans le monde pour les aider dans leurs activités de réinstallation avant le départ. À leur arrivée au Canada, les réfugiés bénéficiaires font l'objet d'une évaluation initiale qui vise à préciser le niveau de soutien et les types de services dont ils ont besoin.

Les partenaires nationaux de prestation de services qui soutiennent la communauté des répondants dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés grâce aux fonds du PAR comprennent le Programme de formation sur le parrainage privé de réfugiés, qui offre de la formation, des ressources et du soutien aux répondants du secteur privé au Canada, ainsi que l'Unité de navigation des signataires d'entente de parrainage (SEP), qui soutient le Conseil de l'Association des SEP et l'ensemble des membres de cette Association.

Pour relever les défis liés à la pandémie, en 2020-2021, IRCC a dirigé une équipe d'intervention conjointe du PAR sur la COVID avec les FS du PAR afin d'ouvrir les voies de communication, de répondre aux besoins des organisations et de rassurer le secteur sur la capacité de réaction d'IRCC. Le travail de l'équipe d'intervention a contribué à la réponse du Ministère à la pandémie en cernant rapidement les problèmes, en mettant en place des ressources, en constituant un groupe de rétroaction pour les initiatives ministérielles et en favorisant le soutien mutuel parmi les FS du PAR.

| Renseignements financiers (en dollars) |                            |                            |                            |                                   |                               |                          |
|----------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Type de paiement de transfert          | Dépenses réelles 2018-2019 | Dépenses réelles 2019-2020 | Dépenses prévues 2020-2021 | Total des autorisations accordées | Dépenses réelles en 2020-2021 | Écart (dépenses réelles) |

|                                                         |             |             |             | en<br>2020-2021 | (autorisation<br>s utilisées) | en 2020-20<br>21 moins<br>dépenses<br>prévues<br>en 2020-20<br>21) |
|---------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-----------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Total des subventions</b>                            | 0           | 0           | 0           | 12 032 533      | 12 000 000                    | 12 000 000                                                         |
| <b>Total des contributions</b>                          | 115 731 047 | 112 362 154 | 120 207 167 | 128 741 857     | 68 066 132                    | (52 141 035)                                                       |
| <b>Total des autres types de paiements de transfert</b> | 0           | 0           | 0           | 0               | 0                             | 0                                                                  |
| <b>Total pour le programme</b>                          | 115 731 047 | 112 362 154 | 120 207 167 | 140 774 390     | 80 066 132                    | (40 141 035)                                                       |

### Explication des écarts :

Les fonds liés au Plan pluriannuel des niveaux de 2020 n'ont pas été inclus dans les dépenses prévues pour 2020-2021. De plus, l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique par des sommes inutilisées dans le Programme de soutien du revenu découlant d'un nombre d'admissions de RPG plus faible que prévu en raison des restrictions liées à la COVID-19.

### Programme d'établissement

#### Renseignements généraux

#### Nom du programme de paiements de transfert :

Programme d'établissement

#### Date de mise en œuvre :

15 mai 2008

#### Date d'échéance :

Permanent

**Type de paiement de transfert :**

Subventions et contributions

**Type de crédit :**

Le programme fait l'objet de crédits annuels dans le cadre du budget des dépenses du gouvernement du Canada (crédit 10).

**Exercice de mise en application des modalités :**

Mise à jour le 16 août 2019

**Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents sont accueillis et bénéficient d'un soutien à l'établissement.

**Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Établissement

**But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

L'établissement désigne une période d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants pendant laquelle le gouvernement fournit du soutien et des services. Ceux-ci sont offerts jusqu'à ce que les nouveaux arrivants deviennent citoyens canadiens. En définitive, l'intégration vise à faire en sorte que les nouveaux arrivants s'investissent pleinement dans la vie économique, sociale, politique et culturelle du Canada.

Le Programme d'établissement d'IRCC fournit des services qui aident les nouveaux arrivants à s'intégrer au marché du travail et à la société et à réussir leur vie au Canada. Le Programme comprend des services de formation linguistique, des plans d'établissement personnalisés, des mesures de soutien à l'emploi et des programmes qui permettent d'établir des liens avec la collectivité et de favoriser un sentiment d'appartenance. Le Programme finance également des services de soutien, comme la garde d'enfants, le transport et l'interprétation, qui facilitent l'accès aux programmes d'établissement. La plupart de ces services sont offerts par des fournisseurs de services (FS) financés par IRCC, mais certains services (comme la transmission de renseignements) sont assurés directement par IRCC au Canada et à l'étranger. IRCC collabore par ailleurs avec les municipalités, les associations d'employeurs, les organisations francophones et d'autres organisations dont le travail a une incidence sur l'établissement des nouveaux arrivants afin de leur assurer un milieu accueillant, peu importe où ils s'établissent au Canada.

**Résultats atteints :**

Malgré la pandémie en cours, le Programme d'établissement a pu faciliter l'accès à au moins un service de soutien direct à l'établissement à plus de 379 000 nouveaux arrivants (clients individuels) au Canada offert par plus de 500 organisations financées par IRCC en 2020-2021.

Afin de mieux comprendre les besoins des nouveaux arrivants et d'y répondre, près de 184 000 clients individuels ont bénéficié d'une évaluation complète de leurs besoins afin d'orienter leur parcours d'établissement. Les données révèlent que la plupart de ces nouveaux arrivants ont été aiguillés vers divers services financés par IRCC et d'autres services communautaires, notamment des services de santé mentale et des services juridiques. Une politique de services d'évaluation des besoins et avantages et d'aiguillage, révisée de manière à inclure l'évaluation des forces (« avantages ») d'un client afin qu'il mise sur ses connaissances, ses compétences, ses capacités et ses expériences de vie, a été mise en œuvre en 2020-2021.

Des services d'information et d'orientation ont été fournis à plus de 310 000 nouveaux arrivants afin d'accroître leur connaissance de la vie au Canada, sur des sujets comme les ressources communautaires, la mobilisation communautaire, les possibilités d'éducation, l'emploi et le revenu, afin de leur permettre de prendre des décisions de manière autonome.

En outre, approximativement 75 000 nouveaux arrivants ont participé à une formation linguistique financée par IRCC afin d'améliorer leur connaissance et leur utilisation des langues officielles du Canada. La formation est dispensée en fonction des niveaux de connaissance et des horaires afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants. Cette année, la majorité des services de formation linguistique ont été fournis par le biais d'une formation à distance ou en ligne afin de respecter les directives de santé publique.

Afin d'accroître la participation et les liens communautaires, plus de 58 600 nouveaux arrivants ont eu accès à un ensemble de services. Ils ont reçu des services liés à l'emploi, notamment des interventions à court terme (comme le réseautage pour trouver un emploi et des services de counseling professionnel individuel), ainsi que des interventions à long terme (l'établissement de relations de travail grâce à des stages ou à du mentorat, etc.). Afin d'assurer un environnement accueillant aux nouveaux arrivants, IRCC a soutenu 81 partenariats locaux d'immigration (PLI), qui favorisent la coordination des services et la planification communautaire autour des besoins des nouveaux arrivants à l'échelle de la collectivité. Avec le soutien d'IRCC, cette année a vu la création du Secrétariat national des PLI, dont le mandat est d'améliorer la coordination au sein du réseau des PLI, de faciliter l'échange des pratiques exemplaires et d'assurer un perfectionnement professionnel. IRCC a également soutenu 13 Réseaux en immigration francophones (RIF) pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants francophones. Les RIF ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets communautaires dans 14 communautés francophones accueillantes à l'extérieur du Québec.

### **Conclusions des audits effectués en 2020–2021 :**

Aucune vérification du Programme d'établissement n'a été réalisée en 2020-2021.

### **Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :**

Une évaluation des services de formation linguistique qui font partie du Programme d'établissement élargi a été réalisée en 2020-2021.

Selon les données probantes analysées, nous avons constaté que les services de formation linguistique sont conçus pour être flexibles et efficaces afin de répondre aux divers besoins des nouveaux arrivants. Les conclusions ont également révélé que la progression linguistique des nouveaux arrivants est généralement positive, mais qu'il existe des différences entre les clients et les non-clients en ce qui concerne la probabilité de progression. À court terme, les clients ont progressé au même rythme que les non-clients d'après l'utilisation de mesures objectives. À plus long terme, les clients ont progressé davantage que les non-clients d'après l'utilisation de mesures subjectives. Nous avons aussi constaté que certains volets de la formation linguistique sont associés à une plus grande probabilité que les nouveaux arrivants améliorent leurs compétences linguistiques, comme la formation linguistique à temps plein et des classes à niveaux multiples, tandis que d'autres réduisaient la probabilité de progression, comme les classes à inscription continue.

Des recommandations ont été faites concernant la mesure des résultats ainsi que des améliorations du programme pour favoriser la réussite, notamment des recommandations pour soutenir davantage les nouveaux arrivants, les formateurs et les intervenants du programme.

Une évaluation des agents d'établissement dans les écoles, qui fait partie du Programme d'établissement élargi, devrait être réalisée en décembre 2021. La prochaine évaluation du Programme d'établissement devrait être réalisée en 2025-2026.

### **Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :**

Le Ministère utilise un appel de propositions équitable et transparent comme principale approche pour faire participer les demandeurs.

En octobre 2020, IRCC a lancé un processus de déclaration d'intérêt (DI) pour le financement de l'amélioration de la prestation de services (APS), afin de susciter de l'intérêt en vue de mettre à l'essai de nouvelles approches et de tirer parti des innovations qui ont vu le jour pendant la pandémie. Parallèlement à la DI pour l'APS, un processus ciblé de demande de prix pour les approches de gouvernance communautaire concernant la prestation de services a été lancé en mars 2021. Dans le cadre du processus de DI pour l'amélioration de la prestation de services de 2020, des webinaires ont été organisés dans les deux langues officielles. Les demandes pour les projets débiteront à l'automne 2021.

Le Comité consultatif national en établissement francophone, un comité d'experts du secteur de l'établissement francophone, a été créé en juillet 2020 afin de faire des

recommandations à IRCC concernant un modèle renouvelé de coordination et de représentation nationales du secteur francophone et d’orienter les politiques et les programmes d’IRCC. La première phase du travail de ce comité consiste à réaliser une évaluation du secteur de l’établissement francophone.

Le dialogue, la collaboration, la consultation et l’échange d’information continus se sont poursuivis à l’échelle nationale par l’intermédiaire du Conseil national de l’établissement et de l’intégration (CNIE), dont les membres comprennent le secteur de l’établissement, à savoir les FS, les organisations-cadres qui représentent les intérêts des FS, ainsi que d’autres intervenants de l’établissement et de la réinstallation. En janvier 2021, le ministre d’IRCC a participé à une réunion avec le CNIE sur les niveaux d’immigration pour 2021-2022.

IRCC a également aidé le Groupe de travail sur les technologies désigné par le CNIE à consulter le secteur de l’établissement afin de définir les besoins pour une transition efficace vers une approche numérique et un modèle de prestation de services hybride (numérique/en personne). Le Ministère a maintenu une collaboration fréquente avec le CNIE pour expliquer les décisions fédérales liées à la pandémie et pour communiquer ces renseignements aux réseaux élargis des membres du secteur de l’établissement et de la réinstallation. Cette collaboration a également servi à poursuivre la communication de renseignements multilingues sur les ressources, les avantages et les programmes fédéraux liés à la COVID-19. Le sondage d’IRCC sur la prestation de services d’établissement à distance a également permis de recueillir des renseignements pour mieux comprendre l’effet de la pandémie sur la prestation de services d’établissement par les FS. Le taux de réponse au sondage a été très élevé, puisque 54 % des signataires d’une entente de services d’établissement ont rempli le questionnaire.

| <b>Renseignements financiers (en dollars)</b> |                                   |                                   |                                   |                                                       |                                                                |                                                                                  |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Type de paiement de transfert</b>          | <b>Dépenses réelles 2018-2019</b> | <b>Dépenses réelles 2019-2020</b> | <b>Dépenses prévues 2020-2021</b> | <b>Total des autorisations accordées en 2020-2021</b> | <b>Dépenses réelles en 2020-2021 (autorisations utilisées)</b> | <b>Écart (dépenses réelles en 2020-2021 moins dépenses prévues en 2020-2021)</b> |
| <b>Total des subventions</b>                  | 0                                 | 0                                 | 30 000 000                        | 15 128 414                                            | 14 433 955                                                     | (15 566 045)                                                                     |
| <b>Total des contributions</b>                | 758 117 359                       | 773 742 211                       | 796 880 250                       | 819 732 803                                           | 786 481 494                                                    | (10 398 756)                                                                     |
| <b>Total des autres types de</b>              | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                |

|                                |             |             |             |             |             |              |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| <b>paiements de transfert</b>  |             |             |             |             |             |              |
| <b>Total pour le programme</b> | 758 117 359 | 773 742 211 | 826 880 250 | 834 861 217 | 800 915 449 | (25 964 801) |

### Explication des écarts :

Les fonds liés au Plan pluriannuel des niveaux de 2020 n'ont pas été inclus dans les dépenses prévues pour 2020-2021. Les dépenses réelles ont été inférieures aux dépenses prévues en raison d'activités qui ne se sont pas concrétisées comme prévu au cours de l'exercice financier en raison de la COVID-19 et des restrictions liées à la pandémie imposées dans le pays.

### Dépenses réelles inférieures à 5 millions de dollars

#### Contribution annuelle évaluée versée à l'Organisation internationale pour les migrations : votée

#### Renseignements généraux

#### Nom du programme de paiements de transfert :

Contribution annuelle évaluée versée à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) : votée

#### Date de mise en œuvre :

Le Canada a versé une contribution à l'OIM chaque année où il en a été membre, de 1951 à 1961, et de 1991 à aujourd'hui.

#### Date d'échéance :

Permanent

#### Type de paiement de transfert :

Contribution<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> La contribution évaluée du Canada est un pourcentage des dépenses administratives annuelles de l'OIM, déterminé par l'OIM en fonction de la capacité de payer. Pour déterminer la capacité de payer d'un État, et le taux de contribution

**Type de crédit :**

Crédits alloués annuellement par le biais du budget des dépenses du gouvernement du Canada.

**Exercice de mise en application des modalités :**

2010-2011

**Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents éventuels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada.

**Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Asile

**But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

L'OIM est l'organisme international directeur dans le domaine des migrations. Elle fonctionne sous la direction de ses États membres et est dirigée par sa constitution, qui décrit son mandat et son cadre opérationnel. En tant que membre de l'OIM, le Ministère a une capacité accrue d'atteindre ses objectifs, en particulier :

- une gestion des mouvements migratoires qui favorise les intérêts du Canada, et protège la santé et la sécurité des Canadiens;
- la reconnaissance et l'acceptation, par la communauté internationale, des principes de la gestion des mouvements migratoires dans le respect des grands objectifs du Canada en matière de politique étrangère.

Les contributions à l'OIM permettent au Canada de faire ce qui suit :

- participer aux mécanismes de gouvernance et de prise de décisions de l'organisation, notamment en ce qui concerne les pratiques d'évaluation, de vérification et d'établissement du budget;
- enrichir ses connaissances sur les tendances et les approches mondiales en matière de gestion des mouvements migratoires;
- défendre les priorités internationales en matière de migration, notamment aider à assurer la gestion ordonnée et humaine des mouvements migratoires, promouvoir la coopération internationale dans les enjeux migratoires et faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes de migration;

---

qui en découle, l'OIM se fonde sur les taux de contribution des Nations Unies, établis par une résolution de celles-ci (également déterminés en fonction de la capacité de payer).

- offrir une assistance humanitaire aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays;
- mettre en œuvre les programmes d'IRCC dans les domaines de la réinstallation, de la santé des migrants et du renforcement des capacités.

### **Résultats atteints :**

La contribution annuelle évaluée versée à l'OIM a permis à IRCC d'atteindre les résultats suivants :

- exercer une influence sur les programmes et les politiques de l'OIM;
- mieux connaître et comprendre les mouvements migratoires à l'échelle mondiale;
- s'assurer que les valeurs et les intérêts canadiens sont pris en compte dans l'approche de l'OIM sur les mouvements migratoires à l'échelle mondiale;
- faire valoir la position du Canada sur la gestion des mouvements migratoires et la protection internationale dans les forums multilatéraux;
- parfaire ses connaissances et sa compréhension de manière à éclairer les politiques et les programmes d'IRCC.

### **Conclusions des audits effectués en 2020-2021 :**

Sans objet.

### **Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :**

Une évaluation de l'adhésion du Canada aux forums et organisations internationaux, qui comprend la contribution évaluée du Canada à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a commencé en 2020-2021. Elle devrait prendre fin à l'automne 2021.

### **Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :**

IRCC coordonne la relation institutionnelle du gouvernement du Canada avec l'OIM et est également chargé de verser la contribution annuelle évaluée du Canada (c.-à-d. les droits d'adhésion).

Les représentants d'IRCC ont surveillé activement les activités et les faits récents de l'OIM, ont collaboré avec les représentants de l'OIM sur les questions financières, opérationnelles, de politiques et de gouvernance et ont consulté ces représentants. La participation continue aux deux organismes dirigeants – le Conseil de l'OIM et le Comité permanent des programmes et des finances – ainsi qu'aux réunions du Groupe de travail sur la réforme budgétaire et du Groupe de travail sur les partenariats, la gouvernance et les priorités organisationnelles, a permis au Canada de contribuer à façonner la gouvernance et l'administration, l'établissement des priorités et l'utilisation des ressources de l'organisation.

Affaires mondiales Canada (AMC) a également entretenu une relation étroite avec l'OIM en tant que partenaire dans la prestation d'aide au développement et d'aide humanitaire. Tous les deux ans environ, de hauts fonctionnaires du gouvernement du Canada (d'IRCC et d'AMC) rencontrent la direction de l'OIM pour discuter des priorités communes et des moyens d'améliorer les relations bilatérales. Il existe également une communication ouverte et continue entre IRCC et l'OIM.

| <b>Renseignements financiers (en dollars)</b>           |                                   |                                   |                                   |                                                       |                                                                |                                                                                   |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Type de paiement de transfert</b>                    | <b>Dépenses réelles 2018-2019</b> | <b>Dépenses réelles 2019-2020</b> | <b>Dépenses prévues 2020-2021</b> | <b>Total des autorisations accordées en 2020-2021</b> | <b>Dépenses réelles en 2020-2021 (autorisations utilisées)</b> | <b>Écart (dépenses réelles en 2020-2021 moins dépenses prévues en 2020-2021 )</b> |
| <b>Total des subventions</b>                            | 2 175 902                         | 2 077 075                         | 2 200 000                         | 2 200 000                                             | 2 105 966                                                      | 94 034                                                                            |
| <b>Total des contributions</b>                          | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                 |
| <b>Total des autres types de paiements de transfert</b> | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                 |
| <b>Total pour le programme</b>                          | 2 175 902                         | 2 077 075                         | 2 200 000                         | 2 200 000                                             | 2 105 966                                                      | 94 034                                                                            |

#### **Explication des écarts :**

L'écart est attribuable aux taux de change en ce qui concerne le paiement annuel des droits d'adhésion à l'OIM.

#### **Programme d'aide mondiale aux migrants irréguliers : voté**

#### **Renseignements généraux**

#### **Nom du programme de paiements de transfert :**

Programme d'aide mondiale aux migrants irréguliers (AMMI) : voté

**Date de mise en œuvre :**

Avril 2013

**Date d'échéance :**

31 mars 2023

**Type de paiement de transfert :**

Contribution

**Type de crédit :**

Le programme fait l'objet de crédits annuels dans le cadre du budget des dépenses du gouvernement du Canada.

**Exercice de mise en application des modalités :**

2018-2019

**Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents éventuels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada.

**Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Asile

**But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

Ce programme vise à répondre rapidement et efficacement aux crises internationales liées à la migration irrégulière afin d'assurer une bonne gestion des mouvements migratoires qui favorise les intérêts canadiens et protège la santé et la sécurité des Canadiens.

**Résultats atteints :**

Le Programme d'AMMI contribue à décourager le passage des clandestins et la migration illégale, tout en s'assurant que les migrants interceptés :

- disposent de ce dont ils ont besoin, notamment un abri, de l'eau, de la nourriture et des soins médicaux d'urgence et;
- sont traités conformément aux principes de protection internationaux, notamment la protection contre le refoulement et;

- sont renvoyés dans leur pays d'origine s'il est établi qu'ils n'ont pas besoin de protection selon les principes de protection internationaux.

Le Programme d'AMMI a particulièrement aidé les migrants irréguliers interceptés aux îles Turques et Caïques, au Sénégal, au Mali et à Madagascar. Les migrants irréguliers interceptés sont principalement des ressortissants du Sri Lanka.

### Conclusions des audits effectués en 2020-2021 :

Aucune vérification n'a été faite au cours de l'exercice financier visé. Un examen et une évaluation plus approfondis du Programme sont prévus pour la fin de 2021.

### Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :

Aucune évaluation n'a été faite pendant l'exercice financier visé. Un examen et une évaluation plus approfondis du Programme sont prévus pour la fin de 2021 et 2022.

### Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :

Le Ministère a procédé à des examens réguliers des rapports d'activité et des rapports statistiques sur la mise en œuvre du Programme. Le Ministère a également consulté et utilisé les renseignements obtenus d'autres gouvernements ou ministères fédéraux, le cas échéant, pour évaluer les activités, les demandes ou les bénéficiaires. L'OIM est le seul bénéficiaire direct du financement du Programme d'AMMI. Ce dernier et ses activités sont évalués tout au long de l'année et font l'objet d'un examen trimestriel explicite après la présentation d'une facture de l'OIM et avant l'approbation du paiement. Tout écart entre les activités réellement entreprises et les activités prévues découle du fait que 2020-2021 est un exercice atypique pour les voyages dans le monde et, par conséquent, pour la migration irrégulière. En l'absence de la plupart des itinéraires de vols transatlantiques traditionnels, la migration irrégulière a été considérablement bloquée.

| Renseignements financiers (en dollars) |                            |                            |                            |                                                |                                                         |                                                                           |
|----------------------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Type de paiement de transfert          | Dépenses réelles 2018-2019 | Dépenses réelles 2019-2020 | Dépenses prévues 2020-2021 | Total des autorisations accordées en 2020-2021 | Dépenses réelles en 2021-2021 (autorisations utilisées) | Écart (dépenses réelles en 2020-2021 moins dépenses prévues en 2020-2021) |
| <b>Total des subventions</b>           | 0                          | 0                          | 0                          | 0                                              | 0                                                       | 0                                                                         |
| <b>Total des contributions</b>         | 568 850                    | 1 342 284                  | 3 000 000                  | 3 000 000                                      | 1 141 197                                               | (1 858 803)                                                               |

|                                                         |         |           |           |           |           |             |
|---------------------------------------------------------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| <b>Total des autres types de paiements de transfert</b> | 0       | 0         | 0         | 0         | 0         | 0           |
| <b>Total pour le programme</b>                          | 568 850 | 1 342 284 | 3 000 000 | 3 000 000 | 1 141 197 | (1 858 803) |

**Explication des écarts :**

Les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévues, car le Programme d'AMMI dépend de la demande, qui a été plus faible que prévu en raison de la COVID-19.

**Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale : voté**

**Renseignements généraux**

**Nom du programme de paiements de transfert :**

Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale (PRCMI) : voté

Avant avril 2019, le Programme était connu sous le nom de « Programme d'élaboration de politiques en matière de migration ».

**Date de mise en œuvre :**

En février 2003, les modalités du Programme d'élaboration de politiques en matière de migration ont été approuvées. Le Programme a été classifié comme un programme de subventions en 2009.

**Date d'échéance :**

Permanent

**Type de paiement de transfert :**

Subvention

**Type de crédit :**

Crédits alloués annuellement par le biais du budget des dépenses du gouvernement du Canada.

## **Exercice de mise en application des modalités :**

2019-2020

### **Lien avec les résultats ministériels :**

Les résidents permanents éventuels sont sélectionnés en vue de leur immigration au Canada.

### **Lien avec le répertoire des programmes du Ministère :**

Asile

### **But et objectifs du programme de paiements de transfert :**

Le PRCMI vise à financer des initiatives qui font progresser les politiques et les programmes de migration mondiale, à l'appui des objectifs migratoires et humanitaires du Canada.

Le PRCMI vise principalement à appuyer la mise au point de systèmes de migration bien gérés qui favorisent une migration sûre, ordonnée et régulière grâce à :

- l'adhésion à des organisations internationales liées à la migration;
- la progression des efforts de renforcement des capacités;
- l'acquisition et l'échange accrus de renseignements et d'expertise en matière de migration.

En 2019, l'autorité a approuvé les modalités révisées et le Programme a été rebaptisé « Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale ». En 2019-2020, l'Enveloppe pour la coopération et l'engagement en matière de migration (ECEMM) a été créée et ajoutée au PRCMI. Elle vise à fournir une aide au renforcement des capacités axée sur l'amélioration de la coopération et de la collaboration avec les pays ciblés. Elle a été mise en place pour six ans, et versera 21 millions de dollars pendant sa durée.

### **Résultats atteints :**

Le PRCMI a obtenu les résultats suivants :

- renforcer les systèmes de migration et de protection des réfugiés dans les pays d'origine, de transit et d'accueil;
- favoriser une migration sûre, ordonnée et régulière tout en décourageant la migration irrégulière;
- promouvoir un discours ouvert sur les questions liées à la migration et aux réfugiés fondé sur des données probantes.

## **Conclusions des audits effectués en 2020–2021 :**

Sans objet.

## **Conclusions des évaluations effectuées en 2020-2021 :**

IRCC a mené deux évaluations en 2020-2021 : une évaluation des projets financés par le Programme de renforcement des capacités en matière de migration internationale (PRCMI) du Canada, et une évaluation de l'adhésion du Canada à des organisations et à des forums internationaux. Les deux évaluations devraient s'achever à l'automne 2021. Elles excluent l'Enveloppe pour la coopération et l'engagement en matière de migration, dont l'évaluation est prévue en 2023-2024.

## **Participation des demandeurs et des bénéficiaires en 2020-2021 :**

Des communications continues ont eu lieu régulièrement avec les promoteurs de projet à IRCC et avec les organisations bénéficiaires (organisations partenaires de confiance, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations).

En tant que membres d'organisations multilatérales internationales telles que la Conférence régionale sur les migrations, le Forum mondial sur la migration et le développement et les Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations, des participants d'IRCC ont régulièrement assisté à diverses réunions de gouvernance, échangé des renseignements sur les pratiques exemplaires, fait progresser les priorités du Canada en matière de migration et établi des partenariats bilatéraux avec d'autres pays.

Conformément aux modalités du programme, le Ministère a eu recours à un appel de propositions (AP) interne pour les projets comme principale approche pour engager le dialogue avec les promoteurs et les bénéficiaires. Le dernier AP a été lancé à l'été 2020, afin d'obtenir des propositions pour de nouvelles ententes de subvention. Les promoteurs de projet et les organisations bénéficiaires d'IRCC ont communiqué régulièrement tout au long de la mise en œuvre de chaque projet afin d'en assurer la progression et la conformité. Aux termes des ententes de subvention, les bénéficiaires devaient rendre compte de l'état d'avancement de leurs activités et des résultats de leur projet.

L'ECEMM cible les pays avec lesquels collaborer d'entente interministérielle par l'intermédiaire d'un comité directeur constitué de sous-ministres adjoints. Les initiatives possibles sont généralement présentées grâce à des visites de reconnaissance afin de déterminer les besoins et les priorités, et de trouver des partenaires éventuels de mise en œuvre. Selon les conclusions tirées pendant la mission de reconnaissance, les partenaires éventuels sont invités à présenter des propositions de financement.

Comme pour le PRCMI de base, IRCC maintient un contact régulier avec les organisations participant à la mise en œuvre pendant toute la durée du projet. Le personnel d'IRCC peut

également surveiller les initiatives au titre de l'Enveloppe pour la coopération et l'engagement en matière de migration. Les partenaires de mise en œuvre sont tenus de rendre compte de l'état d'avancement du projet pendant la période de mise en œuvre, et IRCC surveille les progrès par rapport aux résultats attendus ainsi que les risques et les retards dans la mise en œuvre, et signale les préoccupations et les difficultés aux partenaires du projet.

| <b>Renseignements financiers (en dollars)</b>           |                                   |                                   |                                   |                                                       |                                                                |                                                                                  |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Type de paiement de transfert</b>                    | <b>Dépenses réelles 2018-2019</b> | <b>Dépenses réelles 2019-2020</b> | <b>Dépenses prévues 2020-2021</b> | <b>Total des autorisations accordées en 2020-2021</b> | <b>Dépenses réelles en 2020-2021 (autorisations utilisées)</b> | <b>Écart (dépenses réelles en 2020-2021 moins dépenses prévues en 2020-2021)</b> |
| <b>Total des subventions</b>                            | 996 566                           | 3 999 518                         | 10 000 000                        | 10 000 000                                            | 1 699 449                                                      | (8 300 551)                                                                      |
| <b>Total des contributions</b>                          | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                |
| <b>Total des autres types de paiements de transfert</b> | 0                                 | 0                                 | 0                                 | 0                                                     | 0                                                              | 0                                                                                |
| <b>Total pour le programme</b>                          | 996 566                           | 3 999 518                         | 10 000 000                        | 10 000 000                                            | 1 699 449                                                      | (8 300 551)                                                                      |

#### **Explication des écarts :**

Les dépenses réelles ont été inférieures en raison des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et la fermeture des frontières.

# Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)

---

## Section 1 : Capacité institutionnelle relative à l'ACS Plus

L'égalité des genres, la diversité et l'intersectionnalité sont des considérations essentielles dans le travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour faciliter l'arrivée des immigrants, assurer la protection des réfugiés, offrir des programmes d'établissement aux nouveaux arrivants et attribuer la citoyenneté. L'équipe des priorités stratégiques et relatives à l'égalité entre les genres, qui fait partie de la Direction générale de la politique stratégique et de la planification, est le point central de l'ACS Plus du Ministère. L'Unité de l'ACS Plus fait la promotion et assure le soutien de l'utilisation et de la mise en œuvre de l'ACS Plus du Ministère.

Le directeur général de la Direction générale de la politique stratégique et de la planification est chargé de fournir au Ministère des conseils fonctionnels et stratégiques concernant l'ACS Plus. Des champions à l'échelon de la haute direction et un certain nombre de réseaux d'employés, comme le Réseau des femmes et Fierté@IRCC, appuient la capacité d'ACS Plus institutionnelle d'IRCC.

Depuis 2001, IRCC est tenu, en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, d'inclure l'ACS Plus dans le rapport annuel au Parlement sur l'immigration. Pour mieux appuyer l'ACS Plus fondée sur des données probantes, le Ministère dispose de nombreuses données ventilées par genre ainsi que d'autres facteurs intersectionnels, comme l'âge et le pays de citoyenneté. En outre, IRCC s'efforce d'intégrer davantage l'ACS Plus dans les processus de mesure et d'évaluation du rendement afin que les programmes d'IRCC tiennent compte des considérations liées à l'ACS Plus.

En 2020-2021, le Ministère comptait 3 équivalents temps plein (ETP) affectés à la mise en œuvre de l'ACS Plus : 2 ETP dans l'Unité de l'ACS Plus et 1 ETP dans le Secteur de l'établissement et de l'intégration. Par ailleurs, les directions générales des politiques et des opérations d'IRCC exécutent régulièrement le travail d'ACS Plus.

## Faits saillants des résultats de l'ACS Plus

L'Unité de l'ACS Plus d'IRCC fournit des conseils sur les initiatives politiques et opérationnelles, et examine les initiatives clés quant aux considérations de l'ACS Plus au moyen de l'examen des mémoires au Cabinet, des présentations au Conseil du Trésor et des propositions en vue du budget fédéral. En 2020-2021, l'Unité de l'ACS Plus a examiné et formulé des conseils sur plus de 75 initiatives clés en matière de politiques et de programmes.

Pour sensibiliser les gens, l'Unité de l'ACS Plus mène des séances d'information à l'intention du personnel d'IRCC. En 2020-2021, l'Unité a dirigé 10 séances auxquelles le personnel et la direction d'IRCC ont participé. En plus de mieux faire connaître l'ACS Plus, ces séances ont mis en évidence l'utilité de l'analyse intersectionnelle dans tous les travaux qui se déroulent au Ministère. L'Unité de l'ACS Plus a adapté chaque séance aux besoins et au travail propre au public cible afin de montrer en quoi l'ACS Plus peut donner lieu à des politiques, à des programmes et à des initiatives plus efficaces qui contribuent à réduire les inégalités.

Chaque année, l'Unité de l'ACS Plus organise la Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus. En 2020, la Semaine de sensibilisation comprenait une présentation du Carrefour des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion, hébergé à Statistique Canada, sur l'importance d'utiliser les données du point de vue de l'ACS Plus. Les données ventilées sont essentielles à l'ACS Plus afin de favoriser l'élaboration de politiques, de programmes et de résultats plus équitables pour les Canadiens et les nouveaux arrivants. En outre, la Semaine de sensibilisation à l'ACS Plus comprenait un cours de base, associé à une séance « Demandez-moi n'importe quoi », qui a permis aux employés de se familiariser avec la grille d'analyse de l'ACS Plus, ainsi que de poser toutes les questions qu'ils pouvaient avoir concernant l'utilité et la fonction de l'ACS Plus dans leur travail.

De plus, l'Unité de l'ACS Plus dirige l'établissement de rapports du Ministère sur son travail pour faire progresser l'ACS Plus. En 2020-2021, IRCC a rendu compte de l'ACS Plus au moyen du Rapport sur les résultats ministériels (RRM), du Plan ministériel, de l'enquête sur la mise en œuvre de l'ACS Plus de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC), du rapport d'étape annuel du Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité et du rapport annuel au Parlement sur l'immigration. Ces multiples instruments renforcent la fonction d'établissement de rapports d'IRCC, et l'Unité de l'ACS Plus continuera de travailler avec le Bureau de la direction des données dans cette démarche en 2021-2022. Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces projets ci-dessous.

En 2020-2021, IRCC a fait des progrès dans un certain nombre de projets, notamment l'amélioration des programmes d'établissement pour lutter contre la violence fondée sur le genre; le Programme pilote des gardiens ou gardiennes d'enfants en milieu familial et le Programme pilote des aides familiaux à domicile; le Projet pilote pour les nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible; le Rainbow Refugees Assistance Partnership. Le Ministère a apporté d'importants changements aux politiques et aux programmes à la lumière de l'ACS Plus, comme les mesures d'aide aux victimes de violence familiale, l'inclusion des indicateurs de sexe et de genre sur les documents d'IRCC, et l'ajout de l'ACS Plus dans les évaluations du Ministère.

Par ailleurs, IRCC continue de mettre en œuvre les principes d'ACS Plus dans la conception des lieux de travail, notamment en ce qui concerne les toilettes accessibles universelles, les pellicules et les vitrages sur les fenêtres des salles de réunion pour assurer l'intimité, et les panneaux de fond sur les tables de travail.

## Secteur de l'établissement et de l'intégration : s'adapter à la COVID-19

Malgré les défis sans précédent posés par la pandémie de COVID-19, le Ministère a continué d'appliquer une optique d'ACS Plus pour soutenir les groupes qui sont plus vulnérables et qui ont des besoins complexes. Par exemple, en réponse à l'accumulation des preuves et à l'inquiétude grandissante concernant l'augmentation de la violence fondée sur le sexe (VFS) durant la pandémie, la Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration a consulté des intervenants partout au pays afin de cerner et d'atténuer les obstacles aux mesures de soutien et aux services pour les nouveaux arrivants victimes de violence. Par conséquent, IRCC a publié des lignes directrices et des ressources à l'intention du secteur de l'établissement pour qu'il continue d'offrir du soutien aux victimes de VFS en tant que service essentiel en ligne, par téléphone et en personne, lorsqu'il était nécessaire et sûr de le faire. IRCC a également continué d'accélérer le traitement des permis de séjour temporaire pour les cas de violence familiale et les victimes de la traite de personnes.

### Section 2 : Répercussions liées aux genres et à la diversité, par programme

#### Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

**Nom du programme :** Visiteurs

**Population cible :** Étrangers admissibles cherchant à entrer au Canada en tant que visiteurs

#### Répartition des avantages

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les genres

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| Répercussions principales                   |                                                                                                                    |                                                |                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Statistiques                                | Résultats observés                                                                                                 | Source de données                              | Commentaires                                                                                                                                                             |
| Visas de résident temporaire (VRT) délivrés | En 2020-2021, environ 46 % des VRT ont été délivrés par IRCC à des femmes et 54 %, à des hommes. Aucun VRT n'a été | IRCC, Cognos, Données d'entreprise principales | Au cours des cinq dernières années, les données annuelles indiquent une tendance équilibrée entre les genres dans l'ensemble pour les VRT approuvés, bien que les femmes |

|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| selon le genre                                     | <p>délivré aux demandeurs ayant un indicateur de genre X. Tout au long de l'année, environ 67 % des super visas ont été délivrés à des femmes et 33 %, à des hommes. Un super visa permet aux parents et grands-parents admissibles de rendre visite à leurs enfants ou petits-enfants pour une période maximale de deux ans consécutifs.</p>              | (DEP) au 26 mai 2021             | <p>aient davantage bénéficié de super visas (entre 62 % et 68 % leur ont été délivrés). Cependant, les données de 2020-2021 indiquent un changement dans la répartition, un plus grand nombre de VRT ayant été délivrés à des hommes pour la première fois en cinq ans. De plus, on a constaté une augmentation notable d'environ 4 % des super visas délivrés à des femmes par rapport à l'exercice financier précédent. Moins de 1 % des VRT ont été délivrés à des demandeurs ayant un indicateur de genre X depuis que l'option non binaire a été mise en place en juin 2019. Le Programme des visiteurs continuera de surveiller cet indicateur afin d'évaluer si les données de 2020-2021 tiennent compte d'une variation aléatoire du nombre de demandeurs admissibles ou d'autres facteurs propres à l'exercice 2020-2021, comme la priorité accordée aux demandeurs autorisés à voyager en fonction des restrictions de voyage prévus dans les décrets pris en vertu de la <i>Loi sur la mise en quarantaine</i> et le décret provisoire pris en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i>.</p> |
| VRT délivrés selon le groupe d'âge (à l'admission) | <p>En 2020-2021, la grande majorité des visas (environ 85 %) ont été délivrés à des personnes de 18 à 65 ans. Environ 12 % des VRT ont été délivrés à des jeunes (moins de 18 ans) et 3 %, à des aînés (65 ans et plus). Pendant la même période, environ 68 % des super visas ont été délivrés à des demandeurs de 18 à 65 ans, et 32 %, à des aînés.</p> | IRCC, Cognos, DEP au 26 mai 2021 | <p>Au cours des cinq dernières années, les données annuelles indiquent que près de 80 % des VRT ont été délivrés à des personnes de 18 à 65 ans, dont un peu plus de 10 % à des jeunes et un peu moins de 10 % à des aînés. Toutefois, les données de 2020-2021 indiquent un changement dans la répartition, dont une augmentation d'environ 5 % des VRT délivrés aux demandeurs de 18 à 65 ans, et une diminution correspondante pour les aînés par rapport à l'exercice financier précédent. Le contraire s'est produit pour les super visas, dont une diminution d'environ 5 % des super visas</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

|                                                                             |                                                                                                                                                                                                  |                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                             |                                                                                                                                                                                                  |                                         | <p>délivrés aux demandeurs de 18 à 65 ans et une augmentation correspondante pour les aînés. Le Programme des visiteurs continuera de surveiller cet indicateur afin d'évaluer si les données de 2020-2021 tiennent compte d'une variation aléatoire du nombre de demandeurs admissibles ou d'autres facteurs propres à l'exercice 2020-2021, comme la priorité accordée aux demandeurs autorisés à voyager en fonction des restrictions de voyage prévues dans les décrets pris en vertu de la <i>Loi sur la mise en quarantaine</i> et le décret provisoire pris en vertu de la <i>Loi sur l'aéronautique</i>.</p>                         |
| <p>Autorisations de voyage électroniques (AVE) délivrées selon le genre</p> | <p>En 2020-2021, environ 45 % des AVE ont été délivrées par IRCC à des femmes et 55 %, à des hommes. Moins de 1 % des AVE ont été délivrées à des demandeurs ayant un indicateur de genre X.</p> | <p>IRCC, Cognos, DEP au 26 mai 2021</p> | <p>Au cours des cinq dernières années, les données annuelles indiquent une tendance équilibrée entre les genres dans l'ensemble pour les AVE. Moins de 1 % des AVE ont été délivrées à des demandeurs ayant un indicateur de genre X depuis que l'option non binaire a été mise en place en juin 2019. Toutefois, les données de 2020-2021 indiquent une diminution d'environ 5 % des AVE délivrées aux femmes comparativement à l'exercice financier précédent. Bien que cette situation puisse s'expliquer par une variation aléatoire des demandeurs admissibles, le Programme des visiteurs continuera de surveiller cet indicateur.</p> |
| <p>AVE délivrées selon le groupe d'âge (à l'admission)</p>                  | <p>En 2020-2021, la majorité des AVE approuvées (environ 80 %) ont été délivrées aux 18 à 65 ans, tandis qu'environ 13 % et 7 % ont été délivrées respectivement aux jeunes et aux aînés.</p>    | <p>IRCC, Cognos, DEP au 26 mai 2021</p> | <p>Au cours des cinq dernières années, les données annuelles indiquent une tendance entre 78 % et 80 % d'AVE délivrées aux 18 à 65 ans et un peu plus ou moins 10 % pour les jeunes et les aînés. Toutefois, les données de 2020-2021 indiquent une diminution légère, mais perceptible, des AVE délivrées aux aînés (environ 2,5 % par rapport à l'exercice financier précédent).</p>                                                                                                                                                                                                                                                       |

|  |  |  |                                                                                                                                                                                |
|--|--|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  | Bien que ce changement puisse s'expliquer par une variation aléatoire du nombre de demandeurs admissibles, le Programme des visiteurs continuera de surveiller cet indicateur. |
|--|--|--|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Autres

Le Programme des visiteurs facilite les déplacements légitimes au Canada en délivrant un visa ou une AVE aux étrangers qui en font la demande et qui sont admissibles, ce qui leur permet d'entrer au Canada en tant que visiteurs. L'admissibilité à un visa ou à une AVE ne repose pas sur le genre. Chaque pays prend ses propres décisions en ce qui concerne la politique des visas. Au cours des cinq dernières années, un plus grand nombre de VRT ont été délivrés à des demandeurs de l'Inde et de la Chine que de tout autre pays visé par l'obligation de VRT. Au cours de cette même période, plus d'AVE ont été délivrées à des demandeurs du Royaume-Uni et de la France que de tout autre pays visé par l'obligation d'AVE.

En 2020-2021, pour protéger les Canadiens contre l'écllosion de COVID-19, le premier ministre a annoncé des restrictions de voyage qui limitaient les déplacements au Canada. Pour visiter le Canada, les étrangers devaient être admissibles à un visa ou à une AVE en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et être exemptés des restrictions de voyage conformément aux décrets pris en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* et au décret provisoire pris en vertu de la *Loi sur l'aéronautique*. Au cours de cette période, IRCC a traité en priorité les demandes de visa provenant de cohortes clés exemptées des restrictions de voyage, notamment les membres de la famille immédiate et élargie, les travailleurs essentiels dispensés de permis de travail et les personnes voyageant pour des motifs d'ordre humanitaire.

## Sources de renseignements supplémentaires

Sans objet.

## Plan de collecte de données sur l'ACS Plus

Le Programme des visiteurs recueille des données afin de faire le suivi des résultats au chapitre de l'égalité des genres et de la diversité et de répondre aux demandes budgétaires fédérales pour les initiatives liées aux visiteurs. Les données des indicateurs de rendement pertinents peuvent être ventilées selon les caractéristiques démographiques (comme l'âge, le genre ou le sexe, la citoyenneté, l'état matrimonial, le pays d'origine et la citoyenneté à la naissance). Les données de l'ACS Plus peuvent également être extraites du Sondage annuel sur l'expérience des clients en matière de citoyenneté et d'immigration afin d'évaluer si des groupes de clients ou des groupes démographiques précis ont une expérience différente de certains aspects du Programme des visiteurs.

Le Programme des visiteurs s’efforce d’intégrer davantage l’ACS Plus dans la mesure du rendement, et poursuit ses efforts pour mieux faire connaître les considérations relatives à l’ACS Plus et alimenter les discussions à ce sujet à IRCC. Par exemple, en 2020, IRCC a organisé une série d’ateliers ministériels sur les préjugés et la lutte contre le racisme afin de favoriser la discussion et la sensibilisation concernant l’ACS Plus dans le cadre des programmes d’IRCC, notamment le Programme des visiteurs. En outre, un projet pilote a été proposé pour surveiller et évaluer le rendement du programme d’expansion de l’AVE dans le cadre des travaux de lutte contre le racisme du Ministère, afin d’examiner les préjugés réels et perçus. IRCC continuera également de tout mettre en œuvre pour que les analyses de risques tiennent compte des considérations de l’ACS Plus et sont fondées sur des éléments probants pertinents, ce qui inclut la collecte et l’analyse de données ventilées.

### **Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires**

**Nom du programme :** Étudiants étrangers

**Population cible :** Étrangers admissibles cherchant à entrer au Canada en tant que visiteurs

#### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les genres

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d’âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| <b>Répercussions principales</b>                                                                                                                                                               |                                                                                                                                             |                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statistiques</b>                                                                                                                                                                            | <b>Résultats observés</b>                                                                                                                   | <b>Source de données</b>                                                            | <b>Commentaires</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Genre – Les étudiants étrangers ventilés selon le genre ont été recensés à partir de la liste des titulaires de permis d’études, par genre et par année d’entrée en vigueur du permis d’études | En 2020, environ 47 % (120 617/256 740) des titulaires de permis d’études ont déclaré être des femmes et 53 % (136 117/256 740), des hommes | IRCC, Dirigeant principal des données (DPD), résidents temporaires, au 31 mars 2021 | Au cours des cinq dernières années, il y a toujours eu un peu plus de titulaires de permis d’études qui ont déclaré être des hommes (environ 53 % à 55 %) par rapport à ceux qui ont déclaré être des femmes (environ 45 % à 47 %). Dans l’ensemble, ces données annuelles indiquent une <b>tendance généralement équilibrée entre les</b> |

|  |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--|--|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  | <p><b>genres</b> pour les étudiants étrangers.</p> <p>Il convient de mentionner qu'en 2019, 0,001 % (7/401 220) des titulaires de permis d'études ont utilisé un autre genre comme indicateur de genre dans les systèmes et les documents d'IRCC.</p> |
|--|--|--|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Autres

Le Programme des étudiants étrangers facilite les déplacements légitimes au Canada pour étudier dans des établissements désignés. Le Programme délivre des permis d'études aux étrangers qui en font la demande et qui sont admissibles, ce qui leur permet d'entrer au Canada en tant qu'étudiants. Le Programme délivre également des permis d'études aux étrangers au Canada qui obtiennent ou prolongent leur permis d'études. L'admissibilité à un permis d'études ne repose pas sur les identifiants de l'ACS Plus, mais plutôt sur l'admission dans un établissement d'enseignement reconnu.

Les étudiants étrangers demeurent une priorité depuis le début de la pandémie. Bien que la frontière canadienne soit restée fermée aux déplacements non essentiels, les étudiants étrangers peuvent se rendre au Canada depuis le 20 octobre 2020, à condition de satisfaire à l'exigence de fréquenter un établissement d'enseignement désigné disposant d'un plan d'intervention immédiate en réponse à la COVID-19 approuvé par les autorités provinciales ou territoriales. Les étudiants venant de l'étranger apportent de nouvelles cultures, idées, innovations et compétences à notre paysage.

En 2020, les cinq principaux pays de citoyenneté des demandes de permis d'études traitées étaient l'Inde, la Chine, le Nigéria, l'Iran et la Corée du Sud. Comme les années précédentes, en 2020, la plupart des étudiants étrangers provenaient de l'Inde et de la Chine.

De plus, en 2020, la plupart des demandes de permis d'études ont été traitées pour des étudiants ayant comme destination d'études les plus grandes provinces du Canada, à savoir l'Ontario (42 %), la Colombie-Britannique (19 %) et le Québec (18 %).

Les établissements d'enseignement postsecondaire (universités et collèges) du Canada continuent d'attirer la majorité des étudiants étrangers, la popularité des programmes collégiaux ne cessant de croître d'année en année.

## Responsabilité essentielle 1 : Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires

**Nom du programme :** Travailleurs temporaires

**Population cible :** Étrangers (c.-à-d. toute personne qui n'est pas citoyen canadien ou résident permanent) qui reçoivent un permis de travail

### Répartition des avantages

**Selon le genre :** Entre 60 % et 79 % masculin

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| Répercussions principales                                                                           |                                                                                                                             |                                                   |                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Statistiques                                                                                        | Résultats observés                                                                                                          | Source de données                                 | Commentaires                                                                                                                                  |
| Programme de mobilité internationale (titulaires de permis de travail temporaire par genre) en 2020 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 44,3 % (femmes)</li> <li>• 57,6 % (hommes)</li> <li>• &lt;1 % (genre X)</li> </ul> | IRCC, DPD, résidents temporaires, au 31 mars 2021 | On entend par « genre X » autre genre que masculin ou féminin tel que le déclare un travailleur étranger sur sa demande de permis de travail. |
| Titulaires de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables par genre en 2020          | 30,1 % (femmes)                                                                                                             | IRCC, DPD, résidents temporaires, au 31 mars 2021 | Ce résultat peut s'expliquer en partie par le fait que les femmes représentent 20 % de la population qui est éligible à ce nouveau permis.    |
| Titulaires de permis de travail d'Expérience internationale Canada par genre en 2020                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 49,8 % (femmes)</li> <li>• 50,2 % (hommes)</li> </ul>                              | IRCC, DPD, résidents temporaires, au 31 mars 2021 |                                                                                                                                               |

### Autres

Le Programme de mobilité internationale (PMI) recueille divers indicateurs et en rend compte afin que le Ministère puisse analyser les aspects sexospécifiques des étrangers qui viennent au Canada pour y travailler avec un permis de travail délivré par le PMI. Tout récemment, en mars 2021, les instructions sur l'indicateur de sexe ou de genre dans les documents et les systèmes d'IRCC ont été mises à jour afin de permettre aux résidents temporaires d'obtenir un changement d'indicateur de sexe ou de genre sur leur document d'IRCC. Ce changement est conforme à la nouvelle politique d'IRCC sur l'indicateur de sexe ou de genre, qui cadre avec les Orientations stratégiques pour moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Les travailleurs temporaires peuvent désormais s'identifier comme homme (H), femme (F) ou autre genre (X) lorsqu'ils remplissent leur demande de permis de travail. Ils peuvent également changer leur identité de genre à une date ultérieure en remplissant un formulaire de demande de changement d'indicateur de sexe ou de genre.

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

Les données liées au permis de travail, notamment le genre, l'âge, le pays d'origine et la profession (s'il y a lieu), sont recueillies par IRCC lors de la demande de permis de travail.

Les pratiques de collecte de données du PMI reposent sur l'infrastructure d'analyse pour éclairer la prise de décision dans le domaine des travailleurs étrangers temporaires. Cette démarche repose sur une collaboration étroite avec les secteurs de recherche du Ministère afin de mettre au point des outils d'analyse qui permettent de mieux comprendre l'incidence des facteurs d'identité sur les résultats des programmes et les résultats à plus long terme.

Un ensemble de données qui relie les demandes de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables aux caractéristiques personnelles du client, à sa profession et à ses permis de travail antérieurs et ultérieurs est en cours d'élaboration. Cet ensemble de données permettra d'analyser la façon dont des caractéristiques comme l'origine ethnique (en utilisant le pays d'origine comme indicateur), le genre, la profession et l'âge ont une incidence sur les résultats du programme d'une personne (probabilité de se voir délivrer un permis de travail ouvert et délai de traitement). À plus court terme, ces données permettront également de cerner des groupes particulièrement vulnérables et d'autres qui pourraient tirer plus d'avantages. Des expériences sont en cours pour codifier les demandes anonymes, les notes d'entrevue et les décisions des agents afin d'étudier les tendances relatives à l'exploitation des travailleurs étrangers temporaires au Canada.

Expérience internationale Canada (EIC) rend généralement compte de la question du genre dans ses demandes de données, ses rapports statistiques et ses rapports organisationnels. Le genre figure également dans le modèle de collecte pour l'échange de données d'EIC avec les pays partenaires. EIC a également effectué des recherches précisément liées aux populations LGBTQ+.

Pour EIC, les recherches et les analyses qui orientent les activités de promotion et de mobilisation des intervenants tiennent toujours compte de l'ACS Plus. Des initiatives de mobilisation favorisent l'inclusion et visent à ce que tous les jeunes soient au courant des expériences internationales et puissent en bénéficier.

### **Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés**

**Nom du programme :** Immigration économique fédérale

**Population cible :** Étrangers répondant aux exigences des programmes d'immigration économique fédérale

## Répartition des avantages

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les genres

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| Répercussions principales                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                      |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Statistiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Résultats observés                                                                                                                                                   | Source de données                               | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 2020 Genre – Immigrants économiques fédéraux (demandeurs principaux), selon le genre<br>Le programme d'immigration économique fédérale est composé d'immigrants au titre de la Catégorie de l'expérience canadienne, aides familiaux, travailleurs de métiers spécialisés, travailleurs qualifiés et gens d'affaires (fédéral). | En 2020, environ 44 % (17 479/39 740) des personnes demandant l'admission à la résidence permanente ont déclaré être des femmes, et 56 % (22 260/39 740) des hommes. | IRCC, DPD, résidents permanents au 31 mars 2021 | Dans l'ensemble, les données annuelles indiquent une tendance généralement <b>équilibrée entre les genres</b> pour les immigrants économiques fédéraux.<br>Il convient de mentionner qu'en 2019, 46 % (31 125/67 330) des résidents permanents admis ont déclaré être des femmes. Dans l'ensemble, les admissions et la répartition pour cette année-là (avant la pandémie) sont une meilleure représentation du comportement de la population cible. |

## Autres

L'immigration économique joue un rôle essentiel dans notre relance économique après la pandémie, mais elle continue également de façonner la société et la culture de plus en plus diversifiées de notre pays.

En 2020, les cinq principaux pays de citoyenneté des immigrants économiques du volet fédéral étaient l'Inde, la Chine, le Nigéria, les Philippines et la France. Comme les années précédentes, le premier pays de citoyenneté des immigrants économiques du volet fédéral était l'Inde.

## Plan de collecte de données sur l'ACS Plus

Rien à signaler pour 2020-2021.

## Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

**Nom du programme :** Immigration économique provinciale

**Population cible :** Étrangers répondant aux exigences des programmes d'immigration économique provinciale

### Répartition des avantages

**Selon le genre :** Entre 60 % et 79 % masculin

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| <b>Répercussions principales</b>                                                                                       |                                                                                   |                                                 |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Statistiques</b>                                                                                                    | <b>Résultats observés</b>                                                         | <b>Source de données</b>                        | <b>Commentaires</b> |
| Répartition, par genre, des demandeurs principaux dans le cadre du Programme des candidats des provinces               | En 2020, près de, 37 % des admissions de demandeurs principaux étaient des femmes | IRCC, DPD, résidents permanents au 31 mars 2021 | Aucun               |
| Répartition, par genre, des demandeurs principaux dans le cadre du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique | En 2020, près de 36 % des admissions de demandeurs principaux étaient des femmes. | IRCC, DPD, résidents permanents au 31 mars 2021 | Aucun               |

### Autres

Les programmes économiques régionaux adoptent une approche qui tient compte de toute la famille pour s'assurer que les nouveaux arrivants bénéficient du soutien dont ils ont besoin dès leur arrivée, ce qui maximise le potentiel de participation économique des conjoints qui les accompagnent.

Par exemple, dans le cadre de l'évaluation du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, les répondants au sondage ont constamment indiqué que les plans d'établissement étaient utiles pour favoriser l'établissement et l'intégration des demandeurs principaux et de leur famille, notamment lorsqu'ils sont analysés selon le genre.

### Plan de collecte de données sur l'ACS Plus

IRCC élabore actuellement une méthodologie holistique pour rendre compte de tous les programmes économiques régionaux, ce qui lui permettra de mieux comprendre les résultats de ces programmes selon le genre, d'améliorer ses rapports sur les résultats d'ACS Plus et de veiller à ce que l'élaboration des politiques futures soit inclusive et intersectionnelle.

## **Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés**

**Nom du programme :** Regroupement familial

**Population cible :** Étrangers ayant des membres de la famille au Canada (citoyens canadiens ou résidents permanents)

### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

### **Autres**

**Répartition par âge :** Le Programme de regroupement familial comporte différents volets, chacun ayant un profil d'âge différent. Les différents profils d'âge s'expliquent par des limites d'âge dans certains critères (p. ex. les enfants à charge doivent généralement avoir moins de 22 ans), ou par l'âge des personnes qui sont dans certaines relations (p. ex. les conjoints, les parents et les grands-parents).

**Protection contre la violence familiale :** Le volet le plus important du Programme de regroupement familial est celui des époux et des conjoints parrainés et, souvent, l'époux ou le conjoint se trouve au Canada pendant le traitement de la demande.

En 2019, le Ministère a mis en œuvre deux initiatives visant à soutenir les étrangers au Canada qui se trouvent dans des situations de violence familiale. Ces initiatives aident ces personnes à trouver refuge, en particulier celles dont le statut d'immigration peut être précaire parce qu'elles dépendent d'un époux ou d'un conjoint violent pour leur statut au Canada (ce qui comprend, entre autres, les époux et conjoints parrainés).

Premièrement, les personnes dans cette situation vulnérable et sans statut peuvent demander un permis de séjour temporaire accéléré sans frais, qui comprend un permis de travail sans frais et une couverture dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire. En 2020-2021, 108 permis de séjour temporaire pour les victimes de violence familiale ont été délivrés à des adultes et à leurs enfants à charge, ce qui leur a apporté la sécurité d'un statut d'immigration à court terme pour les aider à échapper à l'influence de la violence afin qu'ils aient le temps de décider de la prochaine mesure à prendre.

Deuxièmement, un processus accéléré est offert aux personnes au Canada qui se trouvent dans des situations urgentes de violence familiale et qui demandent la résidence permanente pour des motifs d'ordre humanitaire. En 2020-2021, 92 décisions favorables sur l'admissibilité ont été prises à l'égard de ces demandes.

En 2020-2021, la majorité des demandeurs des deux mesures étaient des femmes.

Ces mesures appuient l'objectif du Cadre des résultats relatifs aux genres du Canada, qui consiste à éliminer la violence fondée sur le genre.

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

Rien à signaler pour 2020-2021.

### **Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés**

**Nom du programme :** Immigration pour motifs discrétionnaires et d'ordre humanitaire

**Population cible :** Étrangers provenant de différentes régions et de différents groupes démographiques

#### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

Il n'y a actuellement aucune initiative visant à accroître la capacité de mesure liée au genre et à la diversité qui cible particulièrement le programme d'immigration pour motifs discrétionnaires (motifs d'ordre humanitaire ou dans l'intérêt public). Plus généralement, le Plan ministériel de 2020-2021 indiquait que l'Unité de l'ACS Plus d'IRCC travaillerait avec le Bureau de la direction des données pour continuer d'améliorer les données et la capacité d'établissement de rapports pour l'ACS Plus.

### **Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés**

**Nom du programme :** Programme d'aide à la réinstallation (PAR)

**Population cible :** Réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et autres clients admissibles (p. ex. réfugiés admis au Canada en vertu de politiques d'intérêt public, réfugiés parrainés par le secteur privé [RPSP] admis au titre d'une initiative de parrainage mixte/de partage des coûts, comme le Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas [RDBV])

#### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| <b>Répercussions principales</b>                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                     |                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Statistiques</b>                                                                                       | <b>Résultats observés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>Source de données</b>                            | <b>Commentaires</b>                                                                                                                                                                        |
| Répartition, par genre de l'ensemble des admissions de réfugiés réinstallés en 2020                       | Femmes : 46 %<br>(4 293/9 236)<br>Hommes : 53 %<br>(4 941/9 236)                                                                                                                                                                                                                                                                                  | IRCC, DPD, résidents permanents, au 31 mars 2021    |                                                                                                                                                                                            |
| Répartition, par genre, des admissions de réfugiés réinstallés qui sont des demandeurs principaux en 2020 | Femmes : 31 %<br>(1 132/3 599)<br>Hommes : 68 %<br>(2 465/3 599)                                                                                                                                                                                                                                                                                  | IRCC, DPD, résidents permanents, au 31 mars 2021    | La différence entre la répartition, par genre, de l'ensemble des réfugiés et des demandeurs principaux peut être attribuée aux rôles traditionnellement impartis aux hommes et aux femmes. |
| Clients du PAR ventilés par genre pour l'exercice financier 2020-2021                                     | Total : 5 424<br>Femmes : 2 542<br>Hommes : 2 881<br>Genre X : 1<br>Non déclaré : 1                                                                                                                                                                                                                                                               | IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021 |                                                                                                                                                                                            |
| Réfugiés réinstallés, par genre, dans le cadre du PAR pour l'exercice financier 2020-2021                 | <b>RPG</b> (3 302)<br>Femmes : 1 575<br>Hommes : 1 726<br>Genre X : 1<br><b>RPSP</b> (ces clients sont admissibles aux services au point d'entrée [PDE] dans le cadre du PAR) (2 082)<br>Femmes : 946<br>Hommes : 1 366<br><b>RDBV</b> (ces clients sont admissibles aux services au PDE dans le cadre du PAR) (40)<br>Femmes : 21<br>Hommes : 19 | IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021 |                                                                                                                                                                                            |
| PAR, par services immédiats et essentiels. Ventilation supplémentaire, par catégorie d'immigration et     | <b>Tous les clients du PAR Services au PDE</b> (5 064)<br>RDBV : 40<br>RPG : 2 942<br>RPSP : 2 082                                                                                                                                                                                                                                                | IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021 |                                                                                                                                                                                            |

|                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                            |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--|
| <p>par genre pour l'exercice financier 2020-2021</p>                                                   | <p>Femmes : 2 359<br/>Hommes : 2 705<br/><b>Logement (temporaire)</b> (3 488)<br/>Femmes : 1 653<br/>Hommes : 1 834<br/>Genre X : 1<br/><b>Logement (aide pour trouver un logement permanent)</b> (RPG uniquement) (2 069)<br/>Femmes : 991<br/>Hommes : 1 078<br/><b>Services d'orientation</b> (3 145)<br/>RDBV : 9<br/>RPG : 2 916<br/>RPSP : 220 (fournis dans le cadre des services au PDE)<br/>Femmes : 1 483<br/>Hommes : 1 661<br/>Genre X : 1<br/><b>Évaluation des besoins</b> (2 515)<br/>RPG : 2 511<br/>RDBV : 4<br/>Femmes : 1 199<br/>Hommes : 1 315<br/>Genre X : 1<br/><b>Liens</b> (3 101)<br/>RDBV : 9<br/>RPG : 2 874<br/>RPSP : 218 (fournis dans le cadre des services au PDE)<br/>Femmes : 1 469<br/>Hommes : 1 631<br/>Genre X : 1</p> |                                                            |  |
| <p>Services de soutien, par catégorie d'immigration, par genre pour l'exercice financier 2020-2021</p> | <p><b>Tous les réfugiés réinstallés clients</b><br/><b>Interprétation (interprète de l'extérieur)</b> (788)<br/>RDBV : 4<br/>RPG : 784<br/>RPSP : 0<br/>Femmes : 385<br/>Hommes : 403<br/><b>Interprétation (FS)</b> (5 120)<br/>RDBV : 40<br/>RPG : 3 118<br/>RPSP : 1 962 (fournis dans</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p>IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021</p> |  |

|                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                     |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--|
|                                                                                            | le cadre des services au PDE)<br>Femmes: 2 410<br>Hommes: 2 710<br><b>Traduction</b> (405)<br>RDBV : 0<br>RPG : 405<br>RPSP : 0<br>Femmes : 195<br>Hommes : 210                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                     |  |
| Clients du PAR, ventilés par groupe d'âge et par genre pour l'exercice financier 2020-2021 | <b>Tous les clients du PAR (5 424)</b><br>Enfants (de 0 à 12 ans) : 1 654<br>Jeunes (de 13 à 17 ans) : 615<br>Adultes (de 18 à 59 ans) : 3 016<br>Aînés (60 ans et plus) : 139<br>Moins de 18 ans : 2 269<br>Femmes : 1 059<br>Hommes : 1 210<br>De 18 à 29 ans : 1 227<br>Femmes : 557<br>Hommes: 670<br>De 30 à 59 ans : 1 789<br>Femmes : 847<br>Hommes: 941<br>Genre X : 1<br>Plus de 60 ans : 139<br>Femmes : 79<br>Hommes: 60 | IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021 |  |

## Autres

Tous les volets du Programme de réinstallation des réfugiés offrent protection et aide à de nombreuses populations vulnérables dans le monde. Voici quelques initiatives en particulier :

- Le Rainbow Refugee Assistance Partnership, qui soutient le parrainage privé de réfugiés LGBTI qui fuient la violence et la persécution;
- Le Programme d'aide aux femmes en péril, dans le cadre du volet s'adressant aux RPG, qui reconnaît les besoins particuliers des femmes et des enfants réfugiés. Ce programme est conçu pour offrir des possibilités de réinstallation aux femmes qui ne bénéficient pas de la protection d'une cellule familiale et qui se trouvent dans des situations précaires.

La pandémie a créé un environnement plus difficile pour le PAR, en raison du nombre plus faible de réfugiés qui arrivent au pays, de la nécessité de se mettre en quarantaine et des exigences de distanciation. Néanmoins, la proportion de clients du PAR par genre et par groupe d'âge était similaire à celle de l'exercice financier précédent, à l'exception d'une légère augmentation (2 %) des clients les plus jeunes. En ce qui concerne la connaissance des langues officielles à l'admission, un plus grand nombre de clients du PAR n'avaient aucune connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles en 2020-2021 par rapport à l'exercice financier précédent (71 % par rapport à 59,5 %), alors qu'un plus petit nombre de réfugiés avaient une connaissance de l'anglais (22 % par rapport à 34 %).

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

Le plan de collecte des données du PAR comprend un examen des questions recueillies pour le PAR dans le Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants. Cet examen donnera lieu à une analyse approfondie des données recueillies à ce jour et des modifications éventuelles aux questions du Sondage afin de mieux tenir compte de l'orientation et des politiques actuelles du programme. La version 2020 du sondage annuel comprenait une question sur la race.

Les données du Sondage seront analysées par rapport aux résultats du PAR ainsi qu'aux résultats des réfugiés afin d'évaluer les succès et les obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder aux services, d'obtenir des résultats et de combler les besoins immédiats des clients réfugiés de différentes races.

Le Ministère participe à un exercice continu d'évaluation et d'analyse des données du PAR dans une optique à la fois opérationnelle et stratégique. Les liens entre les données et le Système mondial de gestion des cas permettent d'analyser les données du PAR par rapport aux caractéristiques des clients recueillies à l'arrivée, notamment le genre, l'âge, le niveau de scolarité au moment de l'obtention du statut de résident permanent, la langue maternelle, la connaissance des langues officielles et le pays de naissance. Les résultats des trois types de réfugiés réinstallés (RPG, RPSP et RDBV) seront évalués en fonction de l'utilisation du programme et des résultats à l'aide de caractéristiques multiples. Les partenaires d'IRCC participant à l'exécution du Programme de réinstallation des réfugiés seront sollicités afin de tirer profit mutuellement des conclusions. Les résultats de cet exercice alimenteront les résultats ainsi que la prise de décisions opérationnelles et stratégiques.

### **Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés**

**Nom du programme :** Asile

**Population cible :** Demandeurs d'asile

**Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Un peu avantageux pour les personnes à faible revenu (quelque peu progressif)

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| <b>Répercussions principales</b>                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                    |                     |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Statistiques</b>                                   | <b>Résultats observés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>Source de données</b>                                                           | <b>Commentaires</b> |
| Répartition par genre des demandes d'asile            | En 2020, 44 % des demandes d'asile ont été présentées par des femmes et 56 %, des hommes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | IRCC, Cognos, DEP au 22 mars 2021                                                  |                     |
| Persécution et violence fondées sur le genre          | En 2019 et 2020, 18 % des demandes d'asile réglées ayant été présentées par des femmes avaient un lien avec la persécution fondée sur la violence familiale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Données de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) |                     |
| Orientation sexuelle et identité de genre             | En 2020, la demande d'asile réglée de 7,5 % des demandeurs d'asile avait comme raison principale l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Données de la CISR                                                                 |                     |
| Répartition des revenus des demandeurs d'asile        | Les demandeurs d'asile ont tendance à se situer dans une strate à revenu inférieur à leur arrivée au Canada, mais ceux qui ont besoin de protection et deviennent des résidents permanents atteignent les revenus moyens canadiens en une décennie. Le salaire d'entrée médian des demandeurs d'asile déclarants correspond au revenu un an après la présentation de leur demande d'asile. Chez les personnes ayant demandé le statut de réfugié de 2006 à 2016, le salaire médian se situait entre 10 900 \$ et 16 000 \$. | Statistique Canada                                                                 |                     |
| Répartition par âge des demandes d'asile              | En 2020, 74 % des demandes d'asile étaient présentées par des adultes (de 18 à 55 ans), 19 %, des enfants (de 0 à 17 ans) et 7 %, des aînés (55 ans et plus).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | IRCC, Cognos, DEP au 22 mars 2021                                                  |                     |
| Répartition par état matrimonial des demandes d'asile | En 2020, 48 % des demandes d'asile étaient présentées par des célibataires, 35 % des personnes mariées, 5 % des personnes en union de fait et 5 % des personnes divorcées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | IRCC, Cognos, DEP au 22 mars 2021                                                  |                     |

|                                                          |                                                                                                                                                                                                             |                                   |  |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--|
| Répartition par situation familiale des demandes d'asile | En 2020, 54 % des demandes d'asile ont été présentées à titre individuel (sans famille), tandis que 15 % ont été présentées en tant que famille de 3 personnes et 14 %, en tant que famille de 4 personnes. | IRCC, Cognos, DEP au 22 mars 2021 |  |
| Répartition par pays d'origine des demandes d'asile      | Les principaux pays sources des demandes d'asile déferées à la CISR en 2020 étaient le Mexique, l'Inde, l'Iran, Haïti, la Colombie, le Nigéria, le Pakistan, la Chine, la Turquie et le Sri Lanka.          | Données de la CISR                |  |

## Autres

Sans objet.

## Responsabilité essentielle 2 : Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés

**Nom du programme :** Établissement

**Population cible :** Nouveaux arrivants au Canada (résidents permanents du Canada, personnes protégées, personnes ayant été sélectionnées pour devenir des résidents permanents, certains travailleurs étrangers temporaires)

### Répartition des avantages

**Selon le genre :** Entre 60 % et 79 % féminin

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

| Répercussions principales                                                          |                                                                                                                          |                                                     |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------|
| Statistiques                                                                       | Résultats observés                                                                                                       | Source de données                                   | Commentaires |
| Clients des services d'établissement par genre pour l'exercice financier 2020-2021 | <b>Total clients individuels : 379 375</b><br>Femmes : 214 818<br>Hommes : 161 461<br>Genre X : 5<br>Non déclaré : 3 091 | IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021 |              |
| Clients des services d'établissement                                               | <b>Réfugiés réinstallés : 94 704</b><br>Femmes : 48 020                                                                  | IRCC, DPD, Services                                 |              |

|                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                            |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|--|
| <p>par catégorie d'immigration et par genre pour l'exercice financier 2020-2021</p>                                    | <p>Hommes : 46 683<br/> Genre X : 1<br/> <b>Personnes protégées : 41 139</b><br/> Femmes : 22 151<br/> Hommes : 18 984<br/> Genre X : 2<br/> Non déclaré : 2<br/> <b>Immigrants économiques : 142 550</b><br/> Femmes : 80 292<br/> Hommes : 62 258<br/> <b>Immigrants de la catégorie du regroupement familial : 78 170</b><br/> Femmes : 53 327<br/> Hommes : 24 842<br/> Genre X : 1<br/> <b>Motifs d'ordre humanitaire, d'intérêt public et autres : 6 120</b><br/> Femmes : 3 712<br/> Hommes : 2 406<br/> Genre X : 1<br/> Non déclaré : 1<br/> <b>Catégorie non déclarée : 16 692</b><br/> Femmes : 7 316<br/> Hommes : 6 288<br/> Non déclaré : 3 088</p>            | <p>d'établissement au 31 août 2021</p>                     |  |
| <p>Clients des services d'établissement par catégorie de services et par genre pour l'exercice financier 2020-2021</p> | <p><b>Services d'évaluation des besoins et avantages et d'aiguillage : 183 853</b><br/> Femmes : 102 150<br/> Hommes : 79 397<br/> Genre X : 3<br/> Non déclaré : 2 303<br/> <b>Services d'information et d'orientation : 310 406</b><br/> Femmes : 174 020<br/> Hommes : 134 616<br/> Genre X : 4<br/> Non déclaré : 1 766<br/> <b>Services de connexions communautaires : 58 673</b><br/> Femmes : 35 470<br/> Hommes : 23 005<br/> Genre X : 1<br/> Non déclaré : 197<br/> <b>Formation linguistique : 74 997</b><br/> Femmes : 51 313<br/> Hommes : 23 673<br/> Genre X : 3<br/> Non déclaré : 8<br/> <b>Évaluations linguistiques : 28 949</b><br/> Femmes : 18 199</p> | <p>IRCC, DPD, Services d'établissement au 31 août 2021</p> |  |

|                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                      |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--|
|                                                                                                                                                                         | <p>Hommes : 10 743<br/> Genre X : 1<br/> Non déclaré : 6<br/> <b>Services liés à l'emploi : 41 016</b><br/> Femmes : 23 137<br/> Hommes : 17 859<br/> Non déclaré : 20<br/> <b>Gestion de cas (habituellement, les clients faisant face à des obstacles multiples, notamment les réfugiés, y ont recours) : 8 290</b><br/> Femmes : 4 332<br/> Hommes : 3 957<br/> Non déclaré : 1</p>                                                                                                                                                     |                                                                      |  |
| <p>Projet pilote sur les femmes racialisées appartenant à une minorité, par services, par nombre de clientes et par pourcentage pour l'exercice financier 2020-2021</p> | <p><b>Nombre total de clientes : 1 697</b><br/> Nombre et pourcentage de clientes du Projet pilote ayant recours à des services de soutien : 525/31 % (525/1 697)<br/> Nombre et pourcentage de clientes du Projet pilote ayant fait l'objet d'une évaluation des besoins : 200/12 % (200/1 697)<br/> Nombre et pourcentage de clientes du Projet pilote ayant reçu un plan d'établissement : 146/73 % (146/200)<br/> Nombre et pourcentage de clientes du Projet pilote recevant un service lié à l'emploi : 1 313/77 % (1 313/1 697)</p> | <p>IRCC, DPD,<br/> Services d'établissement<br/> au 31 août 2021</p> |  |
| <p>Clients des services d'établissement en pourcentage par services de soutiens demandés et par genre pour l'exercice financier 2020-2021</p>                           | <p>Pourcentage de clients ayant reçu des services <b>d'aide à l'enfance</b> : 10 %<br/> Femmes : 86 %<br/> Hommes : 14 %<br/> Pourcentage de clients ayant reçu des services de <b>counseling à court terme</b> : 16 %<br/> Femmes : 60 %<br/> Hommes : 40 %<br/> Pourcentage de clients ayant reçu des <b>services de transport</b> : 15 %<br/> Femmes : 60 %<br/> Hommes : 40 %<br/> <b>Pourcentage de clients ayant reçu des services de soutien aux personnes handicapées</b> : 2 %<br/> Femmes : 54 %<br/> Hommes : 45 %</p>          | <p>IRCC, DPD,<br/> Services d'établissement<br/> au 31 août 2021</p> |  |
| <p>Clients individuels des services</p>                                                                                                                                 | <p><b>Moins de 17 ans</b> : 69 835<br/> Femmes : 33 310</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <p>IRCC, DPD,<br/> Services</p>                                      |  |

|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                           |  |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|--|
| d'établissement par tranche d'âge et par genre pour l'exercice financier 2020-2021 | Hommes : 35 672<br>Non déclaré : 853<br><b>De 18 à 34 ans</b> : 115 540<br>Femmes : 70 566<br>Hommes : 44 898<br>Genre X : 3<br>Non déclaré : 73<br><b>De 35 à 64 ans</b> : 175 180<br>Femmes : 101 791<br>Hommes : 73 222<br>Genre X : 2<br>Non déclaré : 165<br><b>Plus de 65 ans</b> : 17 179<br>Femmes : 9 367<br>Hommes : 7 796<br>Non déclaré : 16                                                                                                                                                 | d'établissement au 31 août 2021           |  |
| Nombre d'ententes de contribution propres à un projet                              | Prévention de la violence familiale et de la violence fondée sur le genre : 21<br>Lutte contre le racisme : 60<br>Projets axés sur les Autochtones : 12<br>Travailleurs de l'établissement dans les écoles : 110<br>Gestion des cas pour les RPG et d'autres nouveaux arrivants vulnérables : 56<br>Services de santé mentale et de bien-être : 75<br><b>Soutien tous azimuts :</b><br>Personnes handicapées : 9<br>Égalité des genres : 48<br>LGBTQ2 : 14<br>Réfugiés : 23<br>Aînés : 27<br>Jeunes : 86 | Services des subventions et contributions |  |

## Autres

### Résultats du programme, selon le genre et autres facteurs intersectionnels ou initiatives de collecte de données

- a. Amélioration des programmes d'établissement pour lutter contre la violence fondée sur le genre

En juin 2017, le gouvernement du Canada a annoncé le lancement de l'initiative Il est temps : Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le genre en guise de réponse du gouvernement fédéral à l'enjeu de la violence fondée sur le genre. Cette initiative se concentre sur trois principaux domaines d'action : la prévention; le soutien aux personnes survivantes et à leur famille; la promotion de la réactivité du système juridique et judiciaire aux besoins.

Dans le cadre de cette stratégie fédérale, IRCC a reçu un financement de 1,5 million de dollars sur cinq ans (2017-2022) pour améliorer davantage le Programme d'établissement, qui offre des services d'établissement aux nouveaux arrivants au Canada avant et après leur arrivée. Ce financement sert notamment à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie du secteur de l'établissement sur la violence fondée sur le sexe (VFS) grâce à une coalition d'organismes du secteur de l'établissement et de la lutte contre la violence. Le Partenariat contre la VFS a réalisé une évaluation des besoins du secteur de l'établissement et a créé une série de modules de formation en ligne sur le renforcement des capacités afin d'établir une base commune de connaissances et d'aider les travailleurs de l'établissement de première ligne à relever les cas de mauvais traitements et à faire les aiguillages communautaires appropriés. Des centaines de participants, nouveaux et anciens, ont assisté à ces formations. Les formations et la stratégie du secteur de l'établissement sont accessibles sur le site Web : [www.ngbv.ca](http://www.ngbv.ca).

En réponse à l'augmentation de la violence fondée sur le genre dans le contexte de la pandémie, IRCC a consulté les fournisseurs de services (FS) afin de mieux comprendre la situation des nouveaux arrivants. IRCC a publié de l'orientation et des renseignements à l'intention des organisations sur le maintien des services jugés essentiels, notamment le soutien aux clients victimes de violence fondée sur le genre.

Cette initiative contribue aux objectifs généraux du Canada en matière d'égalité des genres et s'attaque à la violence fondée sur le genre chez les nouveaux arrivants grâce au renforcement des capacités des agents d'établissement de première ligne et à l'amélioration des services locaux. L'initiative est conforme à l'objectif du Pilier 4 (Violence fondée sur le genre et accès à la justice) du Cadre des résultats relatifs aux genres : Éliminer la violence fondée sur le genre et le harcèlement, et promouvoir la sécurité de la personne et l'accès à la justice.

- b. Projet pilote pour les nouvelles arrivantes racialisées (anciennement « Projet pilote pour les nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible »)

Ce financement supplémentaire s'appuie sur des investissements existants : le budget de 2018 prévoyait 31,9 millions de dollars pour un projet pilote sur trois ans (lancé en 2018) afin de favoriser l'emploi et le perfectionnement professionnel des nouvelles arrivantes racialisées. Les activités de programme visent à éliminer de multiples obstacles, notamment la discrimination fondée sur le genre ou sur la race, les emplois précaires ou à faible revenu, l'absence de services de garde d'enfants abordables et l'insuffisance des ressources pour le soutien social. Dans le cadre du projet pilote, la Société de recherche sociale appliquée a continué de mettre à l'essai quatre modèles d'emploi, mis en œuvre par huit fournisseurs de services d'établissement, qui intègrent des éléments de programme personnalisés, comme la mobilisation des employeurs, la formation sur les compétences essentielles, les spécialistes du recrutement ou les subventions salariales. Le

projet pilote comprenait également des fonds pour des partenariats avec de nouveaux fournisseurs de services d'établissement, destinés à améliorer les résultats en matière d'emploi des nouvelles arrivantes racialisées grâce à de nouvelles interventions novatrices, le renforcement des capacités des plus petites organisations qui servent les nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible ou sont dirigées par celles-ci, et l'apprentissage numérique ou en ligne.

Cette initiative est conforme à l'objectif du Pilier 2 (Participation à l'économie et prospérité) du Cadre des résultats relatifs aux genres : « Une participation égale et à part entière à l'économie ». Cette initiative contribuera à offrir aux nouvelles arrivantes racialisées plus de possibilités de participer en toute égalité et à part entière à l'économie. Des pratiques exemplaires pourraient servir à trouver d'autres mesures d'aide à l'établissement pour les nouvelles arrivantes.

### **Principales répercussions sur l'égalité des genres et la diversité**

IRCC verse des fonds à plus de 500 fournisseurs de services d'établissement au Canada pour qu'ils offrent des services d'établissement avant et après l'arrivée aux nouveaux arrivants afin de les aider à s'établir et à s'intégrer avec succès dans la société canadienne. Les données de 2020-2021 du Programme d'établissement d'IRCC indiquent que les femmes représentent 57 % des clients individuels. Un éventail de mesures de soutien à l'établissement adaptées est offert aux populations qui font face à des obstacles supplémentaires aux services et qui sont plus exposées au risque de marginalisation, notamment les femmes racialisées et les nouvelles arrivantes, les jeunes, les aînés, les personnes handicapées, les membres de la communauté LGBTQ2 et d'autres groupes en quête d'équité. Ces services comprennent les services d'évaluation des besoins et avantages et d'aiguillage, les services d'information et d'orientation, les services liés à l'emploi, la formation linguistique et les connexions communautaires. Pour faciliter l'accès à ces programmes, des services de soutien sont offerts, notamment le transport, des dispositions pour les personnes handicapées, la traduction et l'interprétation pour les besoins immédiats en établissement, la garde d'enfants et les services de counseling à court terme. L'ACS Plus repose sur de multiples aspects du Programme d'établissement afin de répondre aux besoins de divers nouveaux arrivants.

### **Progrès des activités de lutte contre le racisme**

La version 2020 du Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants (sondage annuel) comprenait, pour la première fois, une question sur la race, ce qui a permis de recueillir des données ventilées sur la race pour les nouveaux arrivants, notamment les non-clients et les clients du Programme d'établissement, et les réfugiés. Ces données quantitatives seront combinées à d'autres données qualitatives et quantitatives dans les années à venir afin de broser un tableau plus complet des obstacles auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants racialisés. Nous disposerons ainsi d'une base de données probantes sur les changements possibles aux programmes et aux politiques pour les futurs processus de financement afin d'aider à éliminer les préjugés raciaux dans nos

programmes et politiques et d'orienter les activités de programme ciblées visant à soutenir les clients racialisés. Une analyse intersectionnelle sera appliquée pour mieux répondre non seulement aux besoins des clients racialisés ayant diverses identités de genre, mais aussi aux besoins des nouveaux arrivants racialisés de tous les groupes en quête d'équité.

IRCC est en train d'intégrer à l'interne une orientation en matière de lutte contre le racisme. Cette orientation facilite le recrutement, l'embauche, le maintien en poste et l'avancement professionnel des employés issus de milieux divers, et favorise l'élaboration d'activités et de politiques externes pour le Programme d'établissement et le Programme d'aide à la réinstallation.

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

La version 2020 du Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants (sondage annuel) permettra une analyse approfondie des données recueillies. Des modifications éventuelles aux questions du Sondage pourraient être nécessaires pour mieux tenir compte de l'orientation et des politiques actuelles des programmes. Le dernier sondage comportait également une question sur la race.

Les données du Sondage seront analysées par rapport aux résultats du Programme d'établissement afin d'évaluer les succès et les obstacles lorsqu'il s'agit d'accéder aux services, d'obtenir des résultats et de combler les besoins immédiats des clients de différentes races.

Ce travail contribue à accroître les connaissances sur les variables démographiques pertinentes disponibles qui peuvent appuyer l'ACS Plus.

### **Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports**

**Nom du programme :** Citoyenneté

**Population cible :** Tous les nouveaux arrivants, notamment les réfugiés réinstallés (les programmes visant les RPG et les RPSP) dans le secteur d'activité des subventions. Les populations cibles d'autres secteurs d'activité du Programme de citoyenneté (preuves, répudiation et révocation, promotion de la citoyenneté) sont les citoyens canadiens.

#### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

### **Répercussions principales**

| Statistiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Résultats observés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Source de données                | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Résultat :</b> La citoyenneté est accessible à tous ceux qui satisfont aux exigences d’admissibilité, notamment les groupes vulnérables.</p> <p><b>Indicateurs :</b><br/>           Nombre de personnes qui demandent une dispense, par profil sociodémographique et par type de dispense (motif)<br/>           Nombre de demandeurs qui obtiennent une dispense, par profil sociodémographique et par type de dispense (motif)</p> | <p><b>Année fiscale 2020-2021</b><br/>           Nombre de décisions de dispense en vertu du paragraphe 5(3) prises à l’égard des demandeurs de la citoyenneté adultes en vertu du paragraphe 5(1) âgés de 18 ans et plus, par exercice financier (en personnes).</p> <p><b>Motifs de dispense :</b><br/>           Connaissances : 55<br/>           Langue : 51<br/>           Serment : 19<br/>           Total : 125<br/>           Serment de dispense :<br/>           18 à 54 ans : 14<br/>           55 ans et plus : 5</p> | IRCC, Cognos, DEP au 7 juin 2021 | <p>Le Programme de citoyenneté compte 44 indicateurs et recueille des données annuelles ventilées uniquement (à l’exception des deux indicateurs mentionnés dans la colonne des statistiques).</p> <p>Le Programme de citoyenneté collabore avec d’autres directions générales pour recueillir des microdonnées individuelles.</p> |

## Autres

En 2020-2021, il y a eu une modification dans l’interprétation du terme « parent » au sens de la *Loi sur la citoyenneté*. Cette modification permet à des parents canadiens non biologiques reconnus comme étant les parents légaux de leur enfant à sa naissance de transmettre leur citoyenneté canadienne à leur enfant né à l’étranger, qui fait partie de la première génération née à l’étranger. Cette nouvelle interprétation aide les parents canadiens qui ont eu recours à la procréation assistée pour fonder une famille, notamment les membres de la communauté LGBTQ2+.

## Sources d’information supplémentaires

Mise à jour concernant l’exécution des programmes : [Définition de « parent » pour établir la citoyenneté par filiation](#)

## Plan de collecte de données sur l’ACS Plus

La Direction générale de la citoyenneté s’emploie à parachever le guide de la citoyenneté et ses outils d’étude. Une ACS Plus de l’ébauche du guide et des outils d’étude a été réalisée afin d’assurer une représentation adéquate des différents groupes dans le contenu et les images du guide.

En outre, une évaluation a été menée pour cerner les principaux obstacles à l’obtention de la citoyenneté selon des facteurs socioéconomiques.

## Responsabilité essentielle 3 : Citoyenneté et passeports

**Nom du programme :** Passeport

**Population cible :** Personnes souhaitant obtenir un titre de voyage délivré par le gouvernement du Canada, que ce soit au pays ou à l'étranger

**Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Entre 60 % et 79 % féminin

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Profite principalement aux jeunes, aux enfants et aux générations futures

| Répercussions principales                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Statistiques                                                                                                                                                           | Résultats observés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Source de données                 | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Passeports pour <b>adultes</b> délivrés du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (nombre et pourcentage ventilés par genre)                                      | <b>Passeports délivrés</b><br>Total : 488 989<br>Nombre de femmes : 255 216<br>Pourcentage de femmes : 52 %<br>Nombre d'hommes : 233 662<br>Pourcentage d'hommes : 48 %                                                                                                                                                                                                                                  | Rapport du Fichier central de SAS | En 2020, 52 % de tous les passeports pour adultes ont été délivrés à des femmes, comparativement à 48 % pour les hommes.                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Passeports pour <b>enfants</b> délivrés du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 (nombre et pourcentage ventilés par genre)                                      | <b>Passeports délivrés</b><br><b>Total : 370 932</b><br>Nombre de filles : 182 991<br>Pourcentage de filles : 49 %<br>Nombre de garçons : 187 919<br>Pourcentage de garçons : 51 %                                                                                                                                                                                                                       | Rapport du Fichier central de SAS | En 2020, 51 % de tous les passeports pour enfants ont été délivrés à des garçons, comparativement à 49 % pour les filles.                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Tous les passeports (adultes et enfants)</b> délivrés entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020 (nombre et pourcentage ventilés par âge et par genre) | <b>Passeports délivrés</b><br><b>Total : 859 921</b><br><b>Genre féminin :</b><br><b>Enfant : 182 991 ou 22 %</b><br>De 16 à 24 ans : 70 248 ou 8 %<br>De 25 à 34 ans : 53 909 ou 6 %<br>De 35 à 44 ans : 46 365 ou 5 %<br>De 45 à 54 ans : 31 848 ou 4 %<br>De 55 à 65 ans : 25 817 ou 3 %<br>De 65 à 74 ans : 15 349 ou 2 %<br>75 ans et plus : 11 679 ou 1 %<br><b>Total des adultes : 255 216 ou</b> | Rapport du Fichier central de SAS | Les personnes de 34 ans et moins représentaient 71 % de tous les passeports délivrés en 2020.<br>En 2020, les femmes et les filles représentaient 52 % de tous les passeports délivrés au pays et à l'étranger.<br>L'écart le plus important entre les groupes d'âge des femmes et des hommes est celui des 25 à 34 ans, où 9 016 (55 % de tous les adultes de 25 à 34 ans) |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p><b>30 %</b><br/> <b>Total général : 438 207 ou 52 %</b><br/> <b>Genre masculin :</b><br/> <b>Enfant : 187 919 ou 22 %</b><br/> De 16 à 24 ans : 66 334 ou 8 %<br/> De 25 à 34 ans : 44 893 ou 5 %<br/> De 35 à 44 ans : 42 084 ou 5 %<br/> De 45 à 54 ans : 31 401 ou 4 %<br/> De 55 à 65 ans : 25 487 ou 3 %<br/> De 65 à 74 ans : 14 204 ou 2 %<br/> 75 ans et plus : 9 259 ou 1 %<br/> <b>Total des adultes : 233 662 ou 27 %</b><br/> <b>Total général 421 581 ou 49 %</b><br/> <b>Genre X :</b><br/> <b>Enfant 22 ou 0,003 %</b><br/> De 16 à 24 ans : 45 ou 0,005 %<br/> De 25 à 34 ans : 46 ou 0,005 %<br/> De 35 à 44 ans : 17 ou 0,002 %<br/> De 45 à 54 ans : 1<br/> De 55 à 65 ans : 1<br/> De 65 à 74 ans : 1<br/> 75 ans et plus : 0<br/> <b>Total des adultes : 111 ou 0,013 %</b><br/> <b>Total général : 133 ou 0,02 %</b></p> | <p>femmes de plus que d'hommes se sont vu délivrer un passeport.<br/> Au total, 98,98 % des passeports délivrés en 2020 indiquaient le genre masculin ou féminin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes et les filles représentaient respectivement 30 % et 22 % (environ 52 % au total) de tous les passeports délivrés en 2020.</li> <li>• Les hommes et les garçons représentaient respectivement 27 % et 22 % (environ 49 % au total) de tous les passeports délivrés en 2020.</li> <li>• Les adultes et les enfants de sexe X représentaient respectivement 0,013 % et 0,003 % de tous les passeports délivrés en 2020.</li> </ul> <p>Au total, 98 % de tous les passeports comportant l'indicateur de X genre ont été délivrés à des personnes de moins de 44 ans.</p> |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Autres

**Répercussions sociales :** Par le passé, les hommes canadiens étaient plus susceptibles que les femmes canadiennes de posséder un passeport valide. En 2020, plus de passeports ont été délivrés à des femmes qu'à des hommes, surtout dans le groupe d'âge des 25 à 34 ans.

**Ressources humaines :** Les employés du Programme de passeport sont activement encouragés à suivre le cours sur l'ACS Plus élaboré par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres afin d'améliorer l'intégration des concepts de l'ACS Plus dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des politiques.

## Plan de collecte de données sur l'ACS Plus

Le sondage annuel sur l'expérience des clients du Programme de passeport a été révisé afin de recueillir des données supplémentaires pour permettre une meilleure analyse. En plus d'aller au-delà des catégories de genres binaires, les questions ont été formulées de manière à recueillir un plus large éventail de renseignements démographiques comme

l'âge, la nationalité, le handicap, la langue, le niveau de scolarité et le revenu. Les résultats du sondage permettent de cerner les nouvelles tendances et les problèmes auxquels sont confrontés les clients au Canada et à l'étranger.

### **Responsabilité essentielle : Services internes**

**Nom du programme :** Administration, sécurité et installations (ASI)

**Population cible :** Employés du Ministère

#### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

#### **Autres**

ASI a lancé le processus d'une stratégie de locaux à long terme visant à consolider et à moderniser le portefeuille de locaux à bureaux d'IRCC afin de répondre aux besoins d'accès à des espaces de travail modernes, accessibles et agiles d'un effectif éloigné.

Au cours de la dernière année, le Ministère a également exécuté plus de 14 projets de modernisation des locaux dans l'ensemble de ses bâtiments (connus sous le nom de Programme national de travail) et a pris des mesures conformément aux recommandations des autorités sanitaires pour favoriser une réintégration sûre, comme l'installation de plexiglas, des plans d'étage de distanciation physique, une signalisation détaillée et des protocoles de nettoyage spécialisés. IRCC poursuit la mise en œuvre des principes de l'ACS Plus dans la conception des lieux de travail, notamment en ce qui concerne les toilettes accessibles universelles, les pellicules et les vitrages sur les fenêtres des salles de réunion pour assurer l'intimité, et les panneaux de fond sur les tables de travail.

### **Responsabilité essentielle : Services internes**

**Nom du programme :** Groupe de travail sur la lutte contre le racisme

**Population cible :** Employés du Ministère

#### **Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

### **Autres**

En 2020-2021, IRCC a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives pour faire progresser ses efforts en matière de lutte contre le racisme, de diversité, d'équité et d'inclusion, notamment la création du Groupe de travail sur la lutte contre le racisme en juillet 2020.

Le Groupe de travail collabore avec toutes les directions générales du Ministère pour lutter contre le racisme systémique grâce à l'examen et à la réforme des politiques, des programmes et de la prestation de services d'IRCC, y compris les pratiques internes de gestion du personnel. Le Groupe de travail a pour but d'intégrer la lutte contre le racisme dans la manière dont le Ministère aborde son travail afin de créer un milieu de travail plus équitable et inclusif.

Au cours du dernier exercice financier, le principal objectif a été de renforcer les capacités d'apprentissage et de compréhension de la lutte contre le racisme et de la discrimination afin de permettre au Ministère de prendre des mesures efficaces :

1. Sondage sur la lutte contre le racisme d'IRCC. En novembre 2020, le Ministère a lancé son premier sondage sur la lutte contre le racisme, auquel 2 712 employés ont répondu. Les données ont permis d'établir une base de référence pour comprendre les répercussions du racisme sur l'effectif et serviront de mécanisme pour évaluer et mesurer les effets des initiatives de lutte contre le racisme sur l'effectif lors des sondages annuels ultérieurs.
2. Formation sur les préjugés inconscients offerte par l'École de la fonction publique du Canada. Au 31 janvier 2021, le taux d'achèvement était supérieur à 80 % dans l'ensemble du Ministère.
3. Ateliers de lutte contre le racisme pour les cadres intermédiaires à compter de mars 2021.
4. Des groupes de réflexion des employés sur la lutte contre le racisme ont été organisés en février 2021 pour discuter de la manière dont le racisme peut être éliminé au Ministère.
5. Un contrat de services d'encadrement en matière de lutte contre le racisme destiné aux cadres a été conclu pour les deux prochaines années. Le projet pilote a été lancé en mars 2021 et se poursuit.

### **Responsabilité essentielle : Services internes**

**Nom du programme :** Ressources humaines

**Population cible :** Employés du Ministère

**Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

### **Autres**

Les Ressources humaines travaillent en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur la lutte contre le racisme afin de s'assurer que tous les processus sont exempts de préjugés susceptibles de nuire aux personnes appartenant à un groupe racialisé.

Par exemple, cette collaboration a mené à la mise en œuvre d'initiatives de recrutement pour l'organisation où on a tenu compte des genres et de divers groupes en quête d'équité. Le Ministère a également participé à des salons de l'emploi visant à accroître la représentation de groupes comme les femmes et d'autres groupes en quête d'équité dans des domaines sous représentés, comme les technologies de l'information. Le Ministère a également élargi les programmes de leadership qu'il offre en se concentrant sur le renforcement des compétences en leadership, des réseaux et du parrainage des membres de groupes racialisés en vue d'atteindre la prochaine étape de leur carrière.

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

En 2020-2021, les exigences en matière de données et les méthodes de collecte pour évaluer l'incidence de ce programme ont été finalisées et mises en œuvre avec des cohortes lors des contrôles à mi-parcours et au terme du programme. L'analyse des résultats sera effectuée en 2021-2022 pour une possible intégration en tant qu'option d'élaboration de programmes de leadership du Ministère.

La transmission de données sur l'équité en matière d'emploi est volontaire, en ce sens que les employés déclarent eux-mêmes leur appartenance à l'un des groupes désignés au moyen de notre plateforme. IRCC encourage activement la participation au processus de déclaration volontaire et lancera une campagne à l'automne 2021 afin d'expliquer le rôle de l'information dans la promotion des initiatives de diversité et d'inclusion et pour s'assurer que les efforts sont orientés dans la bonne direction.

### **Responsabilité essentielle : Services internes**

**Nom du programme :** Recherche et évaluation

**Population cible :** Employés du Ministère

**Répartition des avantages**

**Selon le genre :** Globalement équilibré entre les sexes

**Selon le niveau de revenu :** Aucune incidence marquée sur la répartition du revenu

**Selon le groupe d'âge :** Aucune incidence générationnelle significative ou incidence sur la génération entre les jeunes et les aînés

### **Plan de collecte de données sur l'ACS Plus**

Reconnaissant que l'évaluation joue un rôle dans les initiatives de plus grande portée du gouvernement du Canada, IRCC a pris des mesures actives pour appuyer une grille d'ACS Plus afin d'évaluer la façon dont les facteurs d'identité interreliés (p. ex. genre et sexe) influent sur les expériences d'une personne en matière de politiques, de programmes et d'initiatives.

Notamment, afin de définir le rôle que les évaluations peuvent jouer dans l'ACS Plus, un guide a été élaboré avec des questions clés à poser lors de la réalisation d'évaluations et de la mesure du rendement.

De plus, IRCC utilise les techniques d'ACS Plus dans les méthodes de collecte de données, lorsqu'il est pertinent de le faire. En général, IRCC fournit une ventilation par genre dans ses analyses d'évaluation afin d'examiner la mesure dans laquelle il existe des différences entre les genres quant aux variables pertinentes, et d'étudier les conséquences possibles de ces différences.

Parfois, lorsque cela est pertinent pour un programme donné, le cadre d'évaluation comprendra des questions ou des indicateurs précis afin d'étudier des considérations particulières de l'ACS Plus.

- Par exemple, l'évaluation de la citoyenneté, achevée en 2020, a examiné les facteurs qui influent sur la décision de demander la citoyenneté, ainsi que les défis ou obstacles possibles pour les groupes de nouveaux arrivants vulnérables, en étudiant des facteurs comme la catégorie d'immigration, le niveau de revenu et la maîtrise des langues officielles.
- Autre exemple, l'évaluation de la catégorie du regroupement familial, actuellement en cours, portera sur l'accès des nouveaux arrivants et des répondants au programme pour le volet des époux, conjoints de fait et partenaires conjugaux et celui des parents et grands-parents, notamment les obstacles possibles à l'accès. Les efforts seront axés sur l'accès équitable à la catégorie du regroupement familial, avec une question précise liée à l'ACS Plus : dans quelle mesure les demandeurs de la catégorie du regroupement familial se heurtent-ils à des obstacles liés au genre et à d'autres considérations entourant l'ACS Plus en ce qui concerne l'admissibilité au programme et les processus de demande?

### **Section 3 : Liens des programmes avec le Cadre des résultats relatifs aux genres**

| Nom du programme                                                                                 | Éducation et perfectionnement des compétences | Participation à l'économie et prospérité | Leadership et participation à la démocratie | Violence fondée sur le genre et accès à la justice | Réduction de la pauvreté, santé et bien-être | Égalité des genres dans le monde |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Responsabilité essentielle 1 – Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires</b> |                                               |                                          |                                             |                                                    |                                              |                                  |
| Visiteurs                                                                                        | Oui                                           | Oui                                      | Sans objet (S/O)                            | Oui                                                | S/O                                          | S/O                              |
| Étudiants étrangers                                                                              | Oui                                           | Oui                                      | S/O                                         | S/O                                                | S/O                                          | S/O                              |
| Travailleurs temporaires                                                                         | Oui                                           | Oui                                      | S/O                                         | Oui                                                | Oui                                          | Oui                              |
| <b>Responsabilité essentielle 2 – Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés</b>    |                                               |                                          |                                             |                                                    |                                              |                                  |
| Immigration économique fédérale                                                                  | S/O                                           | Oui                                      | S/O                                         | S/O                                                | S/O                                          | S/O                              |
| Immigration économique provinciale                                                               | Oui                                           | Oui                                      | Oui                                         | Oui                                                | S/O                                          | Oui                              |
| Regroupement familial                                                                            | Oui                                           | Oui                                      | S/O                                         | S/O                                                | Oui                                          | S/O                              |
| Immigration pour motifs discretionnaires et d'ordre humanitaire                                  | S/O                                           | Oui                                      | S/O                                         | Oui                                                | Oui                                          | S/O                              |
| Réinstallation de réfugiés                                                                       | S/O                                           | S/O                                      | S/O                                         | Oui                                                | Oui                                          | S/O                              |
| Asile                                                                                            | Oui                                           | Oui                                      | S/O                                         | S/O                                                | Oui                                          | S/O                              |
| Établissement                                                                                    | Oui                                           | Oui                                      | S/O                                         | Oui                                                | S/O                                          | S/O                              |
| <b>Responsabilité essentielle 3 – Citoyenneté et passeports</b>                                  |                                               |                                          |                                             |                                                    |                                              |                                  |
| Citoyenneté                                                                                      | Oui                                           | Oui                                      | Oui                                         | S/O                                                | S/O                                          | S/O                              |
| Passeport                                                                                        | S/O                                           | Oui                                      | Oui                                         | Oui                                                | Oui                                          | S/O                              |

| <b>Services internes</b>                         |     |     |     |     |     |     |
|--------------------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| <b>Administration, sécurité et installations</b> | S/O | Oui | Oui | S/O | S/O | S/O |
| <b>Lutte contre le racisme</b>                   | S/O | Oui | Oui | S/O | S/O | S/O |
| <b>Ressources humaines</b>                       | Oui | Oui | S/O | S/O | S/O | S/O |
| <b>Recherche et évaluation</b>                   | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |

#### **Section 4 : Liens des programmes avec le Cadre sur la qualité de vie**

| <b>Nom du programme</b>                                                                          | <b>Prospérité</b> | <b>Santé</b> | <b>Environnement</b> | <b>Société</b> | <b>Saine gouvernance</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------|----------------------|----------------|--------------------------|
| <b>Responsabilité essentielle 1 – Visiteurs, étudiants étrangers et travailleurs temporaires</b> |                   |              |                      |                |                          |
| <b>Visiteurs</b>                                                                                 | Oui               | S/O          | S/O                  | Oui            | S/O                      |
| <b>Étudiants étrangers</b>                                                                       | Oui               | S/O          | S/O                  | Oui            | S/O                      |
| <b>Travailleurs temporaires</b>                                                                  | Oui               | S/O          | S/O                  | Oui            | Oui                      |
| <b>Responsabilité essentielle 2 – Sélection et intégration des immigrants et des réfugiés</b>    |                   |              |                      |                |                          |
| <b>Immigration économique fédérale</b>                                                           | Oui               | S/O          | S/O                  | Oui            | S/O                      |
| <b>Immigration économique provinciale</b>                                                        | Oui               | S/O          | S/O                  | Oui            | S/O                      |
| <b>Regroupement familial</b>                                                                     | Oui               | Oui          | Oui                  | Oui            | S/O                      |
| <b>Immigration pour motifs discretionnaires et d'ordre humanitaire</b>                           | Oui               | Oui          | S/O                  | Oui            | Oui                      |
| <b>Réinstallation de réfugiés</b>                                                                | S/O               | Oui          | S/O                  | Oui            | Oui                      |
| <b>Asile</b>                                                                                     | Oui               | Oui          | Oui                  | Oui            | S/O                      |
| <b>Établissement</b>                                                                             | Oui               | Oui          | S/O                  | Oui            | Oui                      |
| <b>Responsabilité essentielle 3 – Citoyenneté et passeports</b>                                  |                   |              |                      |                |                          |

|                                                         |     |     |     |     |     |
|---------------------------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| <b>Citoyenneté</b>                                      | Oui | S/O | S/O | Oui | S/O |
| <b>Passeport</b>                                        | Oui | Oui | S/O | Oui | Oui |
| <b>Services internes</b>                                |     |     |     |     |     |
| <b>Administration, sécurité et installations</b>        | S/O | Oui | Oui | S/O | S/O |
| <b>Groupe de travail sur la lutte contre le racisme</b> | Oui | S/O | S/O | Oui | Oui |
| <b>Ressources humaines</b>                              | Oui | S/O | S/O | Oui | S/O |
| <b>Recherche et évaluation</b>                          | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |

## Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

---

### Réponse aux comités parlementaires

Aucun rapport des comités parlementaires n'a exigé de réponse en 2020-2021.

### Réponse aux vérifications effectuées par le Bureau du vérificateur général du Canada (notamment les vérifications menées par le commissaire à l'environnement et au développement durable)

#### Rapport du printemps 2019 du Bureau du vérificateur général (BVG) :

##### [Rapport 1 – Les centres d'appels](#)

La vérification visait à déterminer si Emploi et Développement social Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et Anciens Combattants Canada fournissaient aux clients des services de centres d'appels accessibles et rapides. Cette vérification n'a pas examiné le financement des centres d'appels ni évalué si les agents des centres d'appels ou les systèmes libre-service automatisés fournissaient de l'information exacte aux personnes qui appellent. Le rapport de vérification contenait deux recommandations d'amélioration visant IRCC. Ce dernier a souscrit aux recommandations du BVG. L'une des deux recommandations a été entièrement mise en œuvre par la révision et la mise à jour des normes de service de façon à ce qu'elles soient concrètes pour les clients et réalisables pour IRCC. Les mesures visant à donner suite à l'autre recommandation ont été prises avant le 31 mars 2021.

## **Rapport du printemps 2019 du BVG :**

### [Rapport 2 – Le traitement des demandes d’asile](#)

La vérification visait à déterminer si l’Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), IRCC et la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) traitaient systématiquement les demandes d’asile de manière efficace et rapide. La vérification n’a pas examiné les demandes d’asile présentées avant décembre 2012 ni la qualité des décisions rendues par la CISR. Le rapport de vérification contenait deux recommandations d’amélioration visant IRCC. Ce dernier a souscrit aux recommandations du BVG. Les mesures visant à donner suite aux recommandations devraient être prises d’ici le 30 septembre 2021.

## **Rapport du printemps 2020 du Bureau du vérificateur général (BVG) :**

### [Rapport 1 – Le renvoi d’immigrants refusés](#)

Cette vérification visait à déterminer si l’ASFC renvoyait dès que possible les personnes qui avaient reçu l’ordre de quitter le Canada. Le BVG a également examiné la coordination des renseignements transmis par la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada, un tribunal indépendant, et par IRCC, qui appuie la surveillance et l’exécution des mesures de renvoi par l’ASFC. Le rapport de vérification contient une recommandation d’amélioration visant l’ASFC, avec une conséquence pour IRCC. Ce dernier a accepté la recommandation du BVG. Un plan d’action a été élaboré pour traiter la partie d’IRCC, qui devrait être achevée d’ici septembre 2021.

## **Réponse aux vérifications effectuées par la Commission de la fonction publique du Canada ou le Commissariat aux langues officielles**

Il n’y a pas eu de vérification nécessitant une réponse en 2020-2021.